CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

NATIONALE D'ELEVAGE 2015

BULLETIN 2ème SEMESTRE 2015

www.cfeml.com

NATIONALE D'ELEVAGE 2015 A BLEQUIN

CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

www.cfeml.com

SOMMAIRE

LA VIE DU CLUB

Edito	4
P.V. Réunion comité 14 mars	5
P.V. AG du 4 juillet	7
Rôle du délégué	10
Site du CFEML	11
Lecture des dysplasies	13
Cotations	14
Délégués	37
Comité	38

TRAVAIL

Résultats Field de Printemps	20
Calendrier des Epreuves d'automne	21

VOTRE RUBRIQUE

- Préparation au TAN	32
- Concours TAN	34
- Pub Etalons	36

INFO - CONSEILS

Commision :

- Elevage : une portée	15
- Juridique : les abréviations	16
- Travail : le rapport	17

EXPOSITIONS

- En France	23
- A l'Etranger	25
- Calendrier des Spéciales 2016	25
- LA NATIONALE D'ELEVAGE	26

Cotisation 2016 au CFEML
du 1er octobre au 1er mars 2016*

Membre Actif :	***33 €***
Membre Ménage :	***38 €***
Membre Bienfaiteur :	***66 €***

* au delà de cette date, un supplément de 3€ sera demandé pour l'envoi de la 1ère revue.

En couverture :

Gagnante de la Nationale d'Elevage 2015 :
GILLA VOM HEEK (DL f) à M. DARGENT

Les trois meilleurs de race : (de gauche à droite)

- **ANIKA VOM HELLGRUND (GM f) à M. LEDUC**
- **POKER VOM WOLFSBAU (PM m) à M. COLLET**
- **GILLA VOM HEEK (DL F) À M. DARGENT**

Pour le Comité, Directeur de la Publication :
Bernard BRENUCHON

Dépôt Légal ; septembre 2015
N° ISSN : 2268-2074

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs
67440 Schwenheim

Photos Nationale d'Elevage :
M. Janis Riga

Prochaine parution mars 2016
Vos articles sont à envoyer au plutard le 20 décembre 2015
au directeur de la publication M. Brenuchon
mail : b.brenuchon-cfeml@orange.fr

EDITO

Chers adhérents
Les administrateurs du CFEML m'ont désigné pour représenter l'association. Comme vous pourrez le constater dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire. Je les en remercie, prends en considération les responsabilités qui me sont confiées et remercie M. Martel pour le travail accompli depuis ces nombreuses années. Je remercie M André Dupont, ainsi que toute son équipe pour l'organisation de la nationale d'élevage 2015.
J'attache une très grande importance à nos nationales d'élevage : c'est lors de ces manifestations que nos jeunes chiens sont confirmés et prennent normalement leur premier qualificatif morphologique qui leur permettra de participer à la cotation, donc à l'élevage quand ils seront adulte vers l'âge de 2 ans.
Un président est une locomotive pour l'association qu'il représente et je compte bien servir le club pour que nos chiens conservent leurs qualités naturelles de chasse polyvalentes. Les chiens de toutes les chasses.
Comme vous le constatez, le nombre de naissance est en forte augmentation. Je me pose une question cruciale pour l'avenir de nos races : est-ce que la demande est proportionnelle à la production ? Nous devons produire des chiens de chasse pour la chasse et non pour en faire des chiens de compagnie. Cette dérive pourrait compromettre des décennies de sélection et nous conduire dans un monde où la chasse n'a plus sa place, où la qualité de nos chiens de chasse s'en ressentirait au risque de voir apparaitre deux sortes d'épagneuls allemands. C'est le cas dans beaucoup trop de club du 7ème groupe. Vous devez céder vos chiots à des chasseurs.
Nous sommes tous concernés : tous éleveurs propriétaires d'épagneuls allemands. Les propriétaires de femelles par le choix du mâle, le propriétaire du mâle par la saillie que son chien va effectuer sur la femelle.
Vous avez été formidables en 2014, jamais autant de chiens n'ont participé et obtenu des récompenses depuis la création du club.
C'est normal, le nombre de chiots augmente donc le nombre de présentations aussi, mais il faut avoir la volonté de participer au risque de se voir éliminé et vous l'avez fait, bravo.
Je félicite tous les propriétaires qui ont eu le courage de confronter leur chien à toutes ces épreuves, qui font la sélection de sujets brillants, sociables, aptes à recevoir un dressage, exempts de tares génétiques. C'est avec ces sujet, cotés 4/6 que vous devez vous orienter pour faire reproduire. Nul n'est besoin d'aller voir ailleurs, vous avez tout ce qu'il vous faut pour faire votre choix en France : le cheptel ne cesse de s'étoffer et j'espère que nous aurons de plus en plus de chiens cotés 4/6. Nous félicitons particulièrement M Housset pour le titre de Champion International de Field trials pour sa chienne petit épagneul de Münster : Futée, première chienne à posséder ce titre dans sa race au niveau mondial.
Le fonctionnement d'une association passe par une hiérarchisation et une discipline de chacun d'entre nous. Ce fonctionnement est basé sur les règlements SCC, notre règlement intérieur, notre grille de cotation qui précisent ce fonctionnement.
Vos délégués régionaux font partie intégrante de ce système et se verront, je l'espère, avoir de plus en plus de responsabilités dans l'avenir, épreuves, expositions morphologiques, journées d'entrainement, journées de chasse. C'est aussi à eux que vous devez exposer les problèmes, les besoins que vous rencontrez dans vos départements afin qu'ils s'impliquent dans le fonctionnement du club. Vous aurez bientôt, je le souhaite, la possibilité de prendre contact en parallèle sur le site du club avec les responsables des commissions, mais n'oubliez pas de faire part de vos suggestions à vos responsables locaux.
Nous recevons certains courriers impliquant des éleveurs avec leurs clients, je vous rappelle que le club n'intervient en aucune mesure dans les transactions entre l'éleveur et son client, de ce fait nous restons neutres. Malgré tous, si des défaillances concernant l'élevage sont vérifiées par votre comité, celui-ci prendra les dispositions qui s'imposent et en informera la commission de discipline de la SCC.

Je vous souhaite une excellente saison de chasse en compagnie de vos épagneuls allemands en espérant vous rencontrer lors des épreuves organisées par le CFEML.

Par Saint Hubert, vive les épagneuls allemands.

Bernard Brenuchon

COTISATION 2016 :

Les cotisations réglées au delà du 1er mars 2016, doivent-être majorées de 3 € pour frais d'envoi

Pour tout réglement de cotisation par virement bancaire, il faut aussi retourner son formulaire d'inscription ou de renouvellement au trésorier pour avoir vos coordonnées.

Rappel : l'article 7 de nos statuts précise qu'à la date du 1er octobre les cotisations recueillies seront comptées pour l'année suivante.
A partir de cette date les cotisations recueillies lors d'adhésions nouvelles seront comptées pour l'année suivante.
Pour les anciens adhérents n'étant pas à jour de cotisation avant fin septembre, ils seront considérés comme démissionnaire.

Si des erreurs se sont glisées dans le bulletin, n'hésitez pas à les signaler au directeur de la publication :
M. Bernard Brenuchon.
b.brenuchon-cfeml@orange.fr

Avant de critiquer un bénévole demande toi si tu peux faire mieux et propose lui ton aide.

Réunion de comité du CFEML à Connantre (51) le 14 mars 2015

Présents :
Mmes De France, Descamps, Beauchamps, Boulanger, MM Martel, Devos, Dupont, Brenuchon
Excusés :
MM Journal et Dolé
Absent :
M. Pourchez
Invités :
M et Mme Riga, M Klein délégué KLMi

Ordre du jour :

1. Informations du Président
2. Approbation des propositions émises lors de la réunion du 24 mai 2014
3. Nationale d'élevage
4. Elections 2015
5. Commission juridique
6. Bilan comptable au 31.12.2014
7. Commission d'utilisation
8. Commission d'élevage
9. Commission communication

Approbation du PV de la réunion de comité du 3 juillet 2014

1. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

- Elevage du Clos des Cookies à Mme Roos-Lavergne : renouvellement pour une période de 3 ans du titre d'élevage sélectionné par la Centrale Canine

- candidature de juge de conformité au standard des races du CFEML
M. Gilles Varrambier a transmis une demande d'extension de jugement pour les trois races d'épagneuls allemand. Cette demande reçoit un avis favorable du comité, sous réserve que M. Varrambier effectue un assessorat lors d'une prochaine exposition nationale d'élevage.

- organisation des épreuves de chasse :
Il est dorénavant obligatoire d'acquérir auprès de la SCC une licence de chasse (10 euros par an) pour concourir.

Les licences sont de 2 types : licence propriétaire ou licence conducteur. Les chiens présentés au concours doivent y être inscrit (pas de limitation du nombre de chiens par licence). L'ajout en cours d'année d'un nouveau chien sur une licence donne lieu au paiement de 10 euros auprès de la SCC. Il est donc conseillé d'y inscrire dès le début de l'année le maximum de chiens susceptibles de concourir en cours d'année.

Par ailleurs, dès 2015 l'inscription aux concours ne se fait plus que par informatique : système GESCON. Les inscriptions papiers ne sont plus possibles.

2. PROPOSITIONS ÉMISES LORS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DU 24 MAI 2014

Le quorum n'étant pas atteint lors de cette réunion, aucune décision n'a été prise : seules des propositions ont été émises : lecture est faite en salle du compte-rendu de cette réunion, chaque point donnant lieu à décision étant de nouveau discuté. Le détail du compte-rendu figure en annexe, avec indication des décisions non validées (grisé), dont seul le détail des points soumis à validation figure ci-dessous :

Point 2 : Organisation des tâches de gestion du club en binômes
Tous les points sont validés à l'unanimité.

Point 3 : Commission communication

Tous les points sont validés à l'unanimité à l'exception du point ci-dessous : (vote 2 pour 6 contre)
« *il est proposé que celui-ci soit allégé au niveau de la publication des résultats de beauté : ne seraient plus publiés que les résultats de l'exposition nationale d'élevage, des spéciales de race et du championnat de France, tous les résultats étant publiés par ailleurs sur le site internet du club (fréquence à définir)* »
Ces résultats continueront à y figurer sous réserve que le propriétaire du chien soit adhérent au CFEML (cotisation payée au plus tard le 31 mars de l'année en cours)

Point 4 : Commission élevage :
Tous les points sont validés à l'unanimité, à l'exception du point ci-dessous : (vote 2 pour, 6 contre)
« *Spéciales : il est proposé de demander les spéciales 18 mois à l'avance sur proposition des délégués de régions (transmission des demandes à Véronique Beauchamps et Hervé Journal), après validation par le comité.* »
Les propositions de spéciales, émises par V. Beauchamps, devront être soumises pour information au comité avant d'être transmises aux délégations.
Les autres points de la réunion de mai étant des points d'information, ils n'ont pas été soumis au vote.

3. NATIONALE D'ÉLEVAGE

- Nationale d'élevage de Bléquin (Pas de Calais) le 4 juillet 2015 :
Les membres du comité et les délégués seront invités à un repas convivial le vendredi soir veille de l'exposition. Les membres du comité prennent néanmoins prendre en charge leur repas du samedi soir à partir du moment où ils n'ont pas de charge de travail prévue le dimanche.
- Juges de conformité au standard : C. Hugueny, N. Parent, A. De France
- Assesseurs :
M. Boulanger, M. Y. Ambelle début de cursus du juge, A. Martel
- Examinateurs TAN : V. Beauchamps, A. Dupont, Germain Klein
- Nationale d'élevage 2016 :
Elle sera organisée par M. Boulanger, en zone nord du département de la Vienne.

4. ELECTIONS 2015

La moitié du comité est prévu pour être renouvelé en 2015 : sept postes sont à pourvoir.
Les membres sortant sont :
Mmes De France et Beauchamps, MM Martel, Dupont, Brenuchon et Journal.
Un poste supplémentaire est à pourvoir pour une période de trois ans, en raison du départ non remplacé de M. Le Baillif, en 2013.

- Composition de la commission des élections :
Conformément aux statuts de l'association, la présidence de cette commission revient à M. Devos, au bénéfice de l'âge, charge à lui de nommer deux membres de la commission parmi les autres membres non sortants.
Les informations concernant les élections et en particulier l'appel à candidature, seront transmises aux adhérents avec la prochaine revue.

5. COMMISSION JURIDIQUE

Suite à la modification des statuts types proposés par la SCC, la commission juridique propose une modification des statuts pour permettre à des adhérents n'ayant pas la nationalité française, mais celle de pays de la FCI, d'entrer dans le comité de direction de l'association.
La modification des statuts sera soumise au vote des adhérents lors de l'assemblée générale extraordinaire organisée le 3 juillet lors de l'exposition nationale d'élevage de Bléquin. Proposition de modification des statuts suite aux directives de la SCC : possibilité d'entrer dans le comité des personnes de nationalité non française, mais de pays de la FCI modification des statuts lors de l'AG extraordinaire.

6. BILAN COMPTABLE AU 31.12.2014

Le détail du bilan comptable est présenté par MM Dupont et Devos aux membres du comité.
Des difficultés sont évoquées concernant l'obtention des éléments suite à l'organisation de concours sur une des délégations du CFEML (M. Collet). M. Martel se charge de récupérer les éléments manquants, et M. Brenuchon proposera son aide, niveau gestion administrative et comptable, au délégué, lors de la prochaine organisation d'un concours.
Il est rappelé à tous la nécessité de disposer de l'intégralité des factures et du détail des éléments comptables suite à l'organisation d'une manifestation.
- Adhérents :
Chaque année est envoyé un rappel de cotisation aux adhérents retardataires, ainsi que le document « carrière de votre chien », aux nouveaux acquéreurs de chiots. Passion chiens devra être contacté pour l'envoi de ce document.

7. COMMISSION D'UTILISATION

M. Brenuchon expose le déroulement de l'épreuve de pistage du 15 mars 2015 : pour cette première épreuve organisée par le CFEML, dix chiens sont inscrits, sur deux concours.

Les juges seront :
Mme de France et M. Klein - M. Brenuchon et M. Martel
Assesseur : Mme Boulanger

KLMI
- Danemark : épreuve IMP = IMP + rapport du renard
- Pays Bas : délais d'importations de 15 à 8 semaines
- Allemagne : a) IMP donnera droit à l'élevage
b) Test ADN au lieu du stockage sanguin
c) exposition avec qualité de poil et caractère sur 12 points
d) Demande de prendre contact au moins 4 semaines avant la saillie pour utiliser un étalon allemand au responsable allemand
- KLM-GNA seul club nord-américain reconnu par le club allemand comme délégation.
- KLMI doit diminuer ses dépenses
- KLMI = environ 10 000 membres
- IMP 2015 les 12 et 13 septembre 2015 en république Tchèque/ (homologation environ 2 ans)
- Modification de l'IMPB (test de la sagesse au feu)
- IMP 2016 en France (peu d'espoir !!!)
Pour info IMP 2014 déficit de 4075 euros (1/3 pour club hollandais – 1/3 pour club allemand – 1/3 pour KLMI)
- Nouveaux sigles attribués au PEM pour épreuves internationales et nationales JKN (national) JKI (international) JKI/N (national + international)

- Examinateurs TAN
M. J. Catania, ayant dernièrement terminé son cursus de façon satisfaisante, est nommé examinateur TAN du CFEML.

Nouvelles candidatures examinateurs TAN
Cinq demandes ont été transmises, dont l'approbation est soumise à vote à bulletin secret par les membres du comité présents :
- candidature de M. Collet : rejetée – 2 pour, 6 contre
- candidature d'A. Aeberhardt : rejetée – 2 pour, 6 contre
- candidature de T. Demange : approuvée – 6 pour, 2 contre
- candidature de J. Riga : approuvée – 6 pour, 2 contre
- candidature de P. Riga : approuvée – 5 pour, 3 contre

- Epreuves de travail
M. Brenuchon évoque les difficultés à fixer des dates pour les épreuves du CFEML, ainsi que celles concernant l'enregistrement des résultats en raison de la forme de transmission des résultats sur le site. La commission utilisation devra mieux s'organiser pour enregistrer ces résultats d'une façon plus fiable. Les propriétaires devront fournir les photocopies des carnets de travail pour enregistrement au responsable.
Il est aussi prévu de demander à la CUNCA de transmettre les résultats au club sous forme de tableaux modifiables (de préférence excel) de façon à pouvoir en automatiser l'extraction.

8. COMMISSION D'ÉLEVAGE

- JUGES FORMATEURS :
La nomination de trois juges formateurs, approuvée par le comité sera transmise à la Centrale Canine : Mme A. de France, M. Lassandre, et M. Eymard Dauphin.
- Nouveaux titres de champions :
La Centrale canine a récemment transmis une information concernant deux nouveaux titres de champions :
- champion jeune
- champion vétéran
- champion national
A partir du 1er mars 2015 tous les stades de dysplasie vont apparaitre sur les pedigrees
- A partir de 2016, La Centrale canine rendra obligatoire l'identification ADN pour l'obtention des cotations à partir de 2/6.
L'organisation d'une séance de prélèvements ADN lors de la prochaine Nationale d'élevage sera étudiée par Mme Descamps.

- GRILLE DE COTATIONS :
La modification suivante est proposée :
En raison de la nécessité de maintenir nos races de chiens à une taille la plus proche du standard, le qualificatif « Excellent », s'il est acquis avant que le chien n'ait atteint l'âge de la confirmation, soit 12 mois, (exposition en classe entre 9 et 12 mois) ne pourra plus être pris en compte pour sa cotation.

- RADIOLOGIE DE DYSPLASIE DES HANCHES
Est discuté le cas d'un propriétaire ayant, suite à l'obtention d'un résultat C par un des lecteurs du club (résultat enregistré à la SCC), transmis la radio examinée au second lecteur du club et obtenu un résultat A.
Il sera demandé au propriétaire de recourir à la procédure d'appel officielle de la Centrale canine, pour obtenir une modification du résultat de la radio de son chien. Dans l'attente, le résultat C reste le seul valable, et la cotation 2 est invalidée.

- GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER ET LANGHAAR :
La FCI a publié de nouveaux standards pour ces deux races sur son site. Il est demandé à M. G. Klein de bien vouloir transmettre au CFEML les traductions des modifications, de façon à pouvoir en disposer rapidement sous langue française, les délais de transmission des versions traduites par la SCC étant fréquemment très longs.

9. COMMISSION COMMUNICATION

- Supports de promotion lors des manifestations
Suites aux différentes propositions lors des réunions de comité précédentes, un document de présentation des trois races (« triptyque ») a été finalisé et édité en 1000 exemplaires. Ce document, destiné au public, est à la disposition des membres du comité et des délégués effectuant des opérations de promotion de la race lors des différentes manifestations.
La maquette des roll up de présentation des sur 3 races (panneaux plastiques déroulables sur support aluminium pliables) a été finalisée : 5 ont été fabriqués dans un premier temps.

- SITE DU CFEML
J Riga présente les récentes difficultés rencontrées concernant la gestion du site internet du club, et notamment celles dues à la cession de la société chiens.com à un nouveau prestataire, et celles inhérentes au caractère obsolète de ce site, niveau présentation ainsi qu'architecture informatique. Différentes options d'orientation pour la rénovation de ce site sont présentées, et le comité prend la décision de moderniser et d'automatiser le site.
J Riga est chargé de transmettre au comité un cahier des charges précisant le détail des prestations possibles.

-KLM I :
M Klein expose les dernières informations du KLM I

- BULLETIN D'INFORMATION
A. Martel alerte les membres du comité sur le retard pris pour la conception du bulletin du premier trimestre, en raison notamment de la transmission tardive des éléments devant le constituer.

Pas de questions diverses

M. Martel annonce qu'il ne sera pas candidat à la présidence aux prochaines élections et qu'il ne se représentera pas au comité.

Le président clôt la séance à 17h45
Secrétaire de séance Dr. Descamps.

Afin de recevoir les dernières actualités, merci de transmettre à M. Xavier Devos (dx59@orange.fr) votre adresse mail.

Compte rendu de l'AGE et AGO du 4 juillet 2015 à Blequin

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Président ouvre la séance à 15 heures 20 après la fermeture du bureau de vote.
Le trésorier vérifie que tous les présents ont bien émargé la liste de présence.
La présentation du nouveau Règlement Intérieur a été exposée tout au long de la Nationale d'Elevage et chaque adhérent en a pris connaissance, M Martel explique les changements en accord avec les nouveaux statuts de la SCC et demande aux participants de voter à main levée. Le nouveau Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Clôture de L'AGE à 15 heures 30.
M Martel Président
M Brenuchon secrétaire général

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport moral du Président, M Martel :

Avant toutes choses, je tiens à remercier André Dupont, Véronique Beauchamps et Xavier Devos ainsi que leur famille et amis pour l'excellente organisation de cette Nationale d'Elevage. Ils méritent vos applaudissements.

Comme vous le savez, cette assemblée est très particulière pour moi puisque c'est la dernière que je présiderai. Mon emploi du temps professionnel et ma vie de famille ne me permettent plus d'avoir suffisamment de disponibilités pour occuper sérieusement ce poste, c'est pourquoi j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections du comité de 2015.
De plus, cela fait déjà 10 ans que j'occupe cette fonction : dix ans c'est long et court à la fois. Nous sommes passés de moins de 300 naissances à plus de 1000 aujourd'hui et de 250 adhérents à presque 700 maintenant. Cette évolution entraîne un travail de plus en plus conséquent, lourd à supporter pour les bénévoles qui s'en chargent. C'est pourquoi je tiens à remercier et à féliciter ceux qui me supportent depuis une décennie, c'est-à-dire mon comité.

2014 a été une année exceptionnelle pour nos races et notre club, autant en ce qui concerne les résultats de beauté que ceux de travail. Nous avons des chiens qui sont maintenant connus et reconnus pour ce qu'ils sont : d'excellents chiens d'arrêt polyvalents.

Tout en restant dans le standard de leur race, ils ont brigué la première place dans tous les types d'épreuves et surtout sur tous les gibiers : Gibier de Montagne, Gibier Sauvage (Bécasse et Bécassine), Gibier Naturel, Printemps, Gibier tiré et BICP. C'est le grand Chelem et un énorme succès !

En exposition, nous les retrouvons fréquemment sur le ring d'honneur et souvent sur le Podium du 7ème groupe. La recherche du Beau et du Bon n'est donc pas une utopie.

Tout ceci en conservant une progression constante des naissances et le caractère sociable et malléable d'un bon chien de famille.

2014 a vu notre club passer la barre emblématique des 1000 naissances par an, et grappiller quelques places au sein du 7ème groupe pour en devenir avec le Petit Epagneul de Münster la 6ème race la plus représentée en France.

Cette progression n'est pas sans conséquences avec toutes les dérives liées au volume. Les portées non LOF se multiplient sans forcément une bonne information à l'acquéreur, les croisements en tout genre se généralisent. La vigilance est de mise.
Il est indispensable de garder notre rigueur dans la politique d'élevage et d'encourager la sélection pour ne pas tomber dans les abîmes qui guettent les races à la mode.

C'est pourquoi la commission d'élevage a travaillé sur un règlement d'élevage que chaque adhérent s'engage désormais à respecter lorsqu'il adhère ou renouvelle son adhésion au CFEML.

La liste des chiots et l'appartenance au club deviendront rapidement un label de qualité qui permettra de se démarquer vis-à-vis des acquéreurs potentiels, et se différencier de l'offre pléthorique en chiots que nous connaissons actuellement.

La bataille risque d'être rude mais la qualité sera le seul salut pour nos races et notre club.

Les épagneuls allemands sont des chiens de chasse passionnés et polyvalents, qui doivent être bien faits avec des hanches saines et surtout avec le caractère d'un bon chien de famille. Les sujets qui ne correspondent pas à cette description ne devraient pas reproduire.

2015 a débuté avec une nouveauté puisque sous l'impulsion de la commission travail, nous avons organisé notre première épreuve de pistage qui a rencontré un franc succès. L'inexpérience des conducteurs a été compensée par la qualité de leur chien ce qui a permis d'avoir un bon taux de réussite.
La commission juridique et financière a réactualisé nos règlements et statuts et va proposer aux organisateurs d'épreuves une nouvelle procédure administrative et financière.

Et enfin la commission communication grâce à la forte implication de Janis Riga a pu fournir de nouveaux supports de communication mais surtout édifier les bases de notre prochain site Internet qui devrait faire l'unanimité.

Je ne peux terminer ce tour de table sans remercier Germain Klein pour sa forte disponibilité pour notre club et le travail de qualité qu'il fournit pour le comité.

Grâce à nos délégués, nos organisateurs d'épreuves et notre comité, le CFEML est dans une excellente dynamique qui devrait se confirmer dans les années qui viennent.

Je remercie toutes les personnes qui participent à la promotion de nos trois races et de notre club.
Et je vous remercie de votre attention.

Rapport moral du Secrétaire Général, M Brenuchon :

Avant de rendre compte du bilan de l'année 2014, permettez-moi de rendre hommage au travail accompli par Alexandre Martel, président du club de 2005 jusqu'à ce jour. Alexandre a repris les rênes du club en 2005 : environ 250 adhérents et 300 naissances à l'année. Après bien des discussions, des heures de travail et avec un comité qui l'a suivi dans son action, l'association représente aujourd'hui le club du 7ème groupe qui enregistre la meilleure progression dans tous les domaines, nombre d'adhérents et de naissances donc d'enregistrements au LOF. La présence de nos adhérents sur tous les terrains, aussi bien expositions que concours de travail ne cesse de progresser et je suis parfaitement conscient que cette avancée du club dans la cynophilie française est due à la politique menée par le comité sous la responsabilité d'Alexandre. De plus, sous ses mandats, le club international du Petit Epagneul de Münster a vu le jour, il a de suite été favorable à l'adhésion à un grand club du PEM. Il termine son deuxième mandat avec en fin d'année, je l'espère, une qualification de juge de travail et de beauté SCC. Alexandre, merci pour les services que tu as rendus au club et à ses adhérents, je souhaite quand même que ta situation professionnelle te permettra de donner encore de ton temps pour venir juger les épreuves du CFEML.
Mesdames et messieurs, je vous demande de vous lever pour applaudir et remercier M Alexandre Martel pour le travail accompli durant toutes ces années.
Le bilan de l´année 2014 est positif, dans tous les domaines, travail, beauté, trésorerie.

Vous avez compris : les demandes de cotation, demandes de titre de champion, résultats de la recherche de dysplasie, sont en nette augmentation. C'est grâce à votre engagement pour vos chiens et pour les races que vous représentez.

Inscription au LOF:

Races	2012	2013	2014
PEM	754	839	922
GEM	18	0	4
DL	20	12	18
Total	792	851	939

Confirmation :

Races	2014
PEM	311
GEM	7
DL	4
Total	322

Adhérents :

Races	2012	2013	2014
PEM	549	576	602
GEM	31	17	15
DL	22	21	23
Total	602	614	640

Le nombre de chiens confirmés reste constant, autour des 30%, comme tous les ans et nous avons dans ce domaine un effort à faire. L'idéal serait d'avoir le même nombre de chiens confirmés que de chiens inscrits au LOF de l'année précédente c'est-à-dire aux environ de 800 , alors que nous n'en avons que 300.
La dysplasie n'est pas un gros problème dans nos races, mais nous enregistrons quelques chiens allant du C au D et je vous demande de faire très attention dans vos mariages car quelques éleveurs peu attentifs peuvent pourrir tout un cheptel en bonne santé, soyez vigilants.

Comme d'habitude je vous le réitère :
Vous êtes la cheville ouvrière du développement de notre club au travers de vos efforts pour vos chiens. Si ce club fonctionne bien, vous en êtes la cause et je vous demande d'en faire encore plus. Le comité vous fournit toutes les informations en sa possession afin que vous puissiez accomplir toutes les formalités pour valoriser vos chiens avant de faire reproduire. Essayez de vous tenir aux critères de sélection de nos races. Le comité fait un travail de fond pour vous faciliter la tâche, mais vous devez aussi faire une part de travail, c'est ensemble et non l'un contre l'autre que nous conserverons les qualités de chasse de nos épagneuls. La SCC a relégué toutes les tâches administratives aux clubs de race et a conservé la partie élevage à sa charge. Vous devez obligatoirement faire vos demandes de titres, champion au responsable du club de race qui validera ces demandes auprès de la Société Centrale Canine. Cette charge de travail est très importante pour votre comité et demande de nombreuses heures de travail le soir après les activités de vos responsables. Nous allons essayer de vous faire participer à ces enregistrements par l'intermédiaire du site interactif du club afin d'alléger ce travail fastidieux de validation.

Activité 2014 : épreuves de travail
Concours Printemps à Pontfaverger un ICVO le 03/04/2014 organisateur M Martel.
Concours Automne à Chouppes un amateur le 09/08/2014 organisateur Mme Boulanger.
Concours Automne à Chouppes une spéciale le 21/09/2014 organisateur Mme Boulanger.
Concours Automne à Bouy Luxembourg un ICVO le 31/10/2014 organisateur M Collet.
Concours Automne sur gibier naturel à Jasseines un ICVO le14/11/2014 organisateur M Collet.
Concours Automne sur Bécasses à Trébeurden un ICVO le 09/12/2014 organisateur M Meheust du club de l'épagneul Breton.
BICP à Chouppes le 19 et 20/09/2014 organisateur Mme Boulanger.
BICP à Corroy, coupe de France le 11/10/2014 organisateur M Martel.
BICP à Anrosey le 25 et 26/10/2014 organisateur M Aeberhard.
BICP à Bouy Luxembourg le 02/11/2014 organisateur M Collet.
BICP à Maintenay le 29/11/2014 organisateur Mme de France.
Epreuve de pistage en mars 2015 à Connantre organisateur M Martel.

Nos épreuves d'automne sur gibier tiré ainsi que nos BICP sont majoritairement déficitaires. Il nous faut équilibrer notre budget annuel avec les autres concours, ceux pour lesquels nous ne posons pas de gibier.
Chaque année, ce sont les mêmes qui organisent les mêmes concours aux mêmes endroits, le nombre de représentants du CFEML en Field Trials doit augmenter, c'est avec votre argent, celui de vos cotisations, que ces concours peuvent exister.
Le nombre de concours est fixé par la CUNCA par le nombre de naissance inscrit à la SCC : cette année, nous devrions avoir la possibilité d'organiser un plus grand nombre de field trials car nous avons dépassé les 1000 naissances en 2014. Venez participer aux manifestations de votre club.
Je tiens encore cette année à féliciter le délégué de la région Languedoc-Roussillon, M Catania qui, par sa motivation et l'organisation de ses manifestations, enregistre un nombre croissant d'adhérents dans le sud du pays. J'espère que l'année prochaine, il va trouver un plan d'eau valable pour nous organiser un BICP.

Le club International du Petit Epagneul de Münster. (KLM-I)
Vous ne pourrez plus prendre un étalon pour votre lice en Allemagne sans contrôle au préalable du responsable de l'élevage allemand. En effet, notre correspondant, M Klein nous fait savoir que les adhérents allemands souhaitent, par l'intermédiaire de leur club, conserver leurs qualités génétiques au profit de lices recommandées par les clubs de race étrangers. Si vous prenez contact avec le propriétaire d'un étalon, le responsable de l'élevage allemand se mettra en relation avec Mme de France, responsable de l'élevage pour la France, avant de donner l'autorisation de la saillie au propriétaire allemand et que cette demande de saillie lui coutera 31€ de formalité administrative.
Les épreuves internationales que sont l'IMP-A et l'IMP-B sont maintenant validées par la FCI et nous devrons en tenir compte dans notre grille de cotation. Je vous rappelle que ces épreuves sont valables pour le Petit Epagneul de Münster et le Grand Epagneul de Münster. Cette épreuve réussie fait de votre chien un étalon ou une lice recommandée au niveau international, c'est-à-dire par tous les clubs adhérents du KLM-I.
L'Amérique du Nord ne fait pas partie de la FCI et seule une délégation GNA, délégation du club allemand est reconnue dans le KLM-I.
Toutes ces informations se trouvent sur le site du club international traduit en 3 langues, Allemand, Français et Anglais, je vous invite à le consulter au même titre que celui du CFEML, qui je le souhaite, va évoluer en septembre octobre de cette année.
Mesdames et Messieurs je vous remercie de votre attention et donne maintenant la parole au trésorier pour son rapport moral.

Rapport moral du trésorier, M Dupont :
Le trésorier donne lecture de son bilan financier : il indique à l'assemblée que les comptes du club sont vérifiables par tout adhérent sur demande et prise de rendez-vous, pour cause de délais de vérification, après l'AGO.

Sode au 31 12 2014 sur le compte bancaire N°16200839706 du CREDIT AGRICOLE DU NORD DE France
Valorisation globale au 31 12 2014 du compte titres N° 3494778506 de la banque AXA de
Valorisation globale au 31 12 2014 du livret A N° 16471855900 du CREDIT AGRICOLE DU NORD
Valorisation globale au 31 12 2014 du compte sur livret association N° 16602517602 du
CREDIT AGRICOLE DU NORD DE France de 8408,22€
Valorisation totale des comptes du C F E M L au 31 12 2014 est de 45902,07€

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations/Dons	22 106,00	Fournitures	959,21
Concours/Manifestations	24 120,19	PTT	1 585,99
Ristourne SCC	1 250,00	Bulletin/Expédition	13 819,84
Subventions/Sponsors	-	Concours/Manifestations	20 537,74
Virement interne	-	Déplacements/Missions	3 008,40
Cotisation + 1	339,00	Achat Trophées	1 210,92
Divers	42,00	Cotisations/Assurances	1 175,67
		Divers	1 032,59
TOTAL	47 857.19	TOTAL	43 329.36
Exercice 2014 au 31/12 : 4 527,83 €			

Quitus aux administrateurs du CFEML :
A l'unanimité pour le Président.
A l'unanimité pour le Secrétaire Général.
1 voix contre pour le trésorier.

CR du Président du bureau de vote, M Devos :

Dépouillement assuré par :
Maître Bleitrach, huissier de justice, 34 rue Anatole France, 62380, LUMBRES.
Monsieur Xavier Devos, Président de la commission des élections.
Madame Elisabeth Descamps, membre de la commission des élections.
Monsieur Pascal Dolé, membre de la commission des élections.
Madame Angélique Aeberhard, adhérente.
Monsieur Christian Ottogali, adhérent.

Elections du 4 juillet à Bléquin.
Scrutin à un seul tour.
7 candidats pour 6 postes de 6 ans et un poste de 3 ans à pourvoir. Le candidat ayant le moins de voix est élu pour 3 ans.
292 votes exprimés
8 bulletins nuls.

Ont obtenu :
Monsieur André Dupont : 280 voix. Elu pour 6 ans.
Madame Agnès de France : 271 voix. . Elue pour 6 ans.
Monsieur Hervé Journal : 269 voix. . Elu pour 6 ans.
Madame Véronique Beauchamps : 261 voix. Elue pour 6 ans.
Monsieur Bernard Brenuchon : 245 voix. . Elu pour 6 ans.
Monsieur Ludovic Bouton : 244 voix. . Elu pour 6 ans.
Monsieur Lionel Reiser : 239 voix. Elu pour 3 ans.
Le Président de la commission des élections.
M Xavier Devos.

Le président, M Martel, invite les adhérents au verre de l'amitié et souhaite à tous les participants un bon retour dans leurs foyers.
Le président des élections invite les membres du comité à se réunir après le rafraîchissement pour constituer le nouveau bureau du CFEML.

Clôture de la séance à 16 heures.
M Martel Président.

Dates des Clôtures de l'envoi de vos articles :

1er bulletin : le 31 décembre

2ème bulletin : 30 juin sauf N.E.

CR de constitution du comité du CFEML, le 4 juillet 2015 à Blequin.

Présents :
Mmes de France, Descamps, Beauchamps, Boulanger, MM Brenuchon, Devos, Dupont, Journal, Pourchez, Reisser, Bouton et Dolé.

18 heures, M Devos, agissant en tant que doyen du comité, ouvre la séance et demande qui se présente pour le poste de PRÉSIDENT du CFEML.
Une seule candidature, M Brenuchon.
Le président distribue les bulletins de vote et met en place l'urne destinée à recevoir les bulletins.
Les membres du comité sont appelés à voter chacun leur tour, et M Devos dépouille devant l'ensemble du comité :
M Brenuchon est élu avec 10 voix pour et 2 contre.

Le président du bureau de vote remercie ses collègues du bureau pour le bon déroulement des élections des membres du comité et demande à M Brenuchon, nouveau président, de constituer son bureau.

M Brenuchon remercie M Devos et le bureau des élections pour la brillante tenue de cette consultation auprès de nos adhérents.

Seule candidate, Mme de France est élue à l'unanimité vice-présidente.
Seule candidate, le Dr vétérinaire Descamps est élue à l'unanimité secrétaire général.
Seul candidat, M Dupont est élu à l'unanimité trésorier.
Seule candidate Mme Boulanger est élue à l'unanimité secrétaire adjointe.
Seul candidat, M Devos est élu à l'unanimité trésorier adjoint.

Afin d'éviter une réunion supplémentaire qui engagerait des frais, il est décidé à l'unanimité des administrateurs du CFEML, de désigner les présidents des commissions :
Mme de France présidente de la commission d'élevage.
Mme Boulanger présidente de la commission d'utilisation (travail).
M Dupont président de la commission juridique.
M Brenuchon président de la commission communication.

Les présidents des différentes commissions commencent à proposer leurs membres, mais ils auront la possibilité de modifier et compléter ces membres jusqu'à la prochaine réunion de comité le 3 octobre 2015 à Chartres (organisatrice le Dr Descamps).
Les présidents assurent donc leur nouvelle fonction à partir de ce jour.

M Dupont organisera la réunion du 5 mars 2016 à Reims Tinqueux.
Le lendemain une épreuve de pistage sera organisée à Connantre par M. Martel délégué de région.

Le président souhaite un bon retour dans leur foyer aux membres du comité et donne rendez-vous pour le lendemain, à ceux qui restent pour le TAN.

Clôture de la séance 19 heures 30.
M Brenuchon Bernard

Rôle du délégué régional.

Le délégué régional est le représentant officiel du CFEML dans sa région auprès de la canine régionale et des adhérents du CFEML. Il est désigné par le Président sur candidature manuscrite ou par courriel.son mandat et d´un an reconductible.

Sont rôle comprend plusieurs facettes.

1) Fédérer.
2) Informer.
3) Participer aux spéciales de races
4) Organiser des manifestations
5) Assister les producteurs dans leurs démarches administratives.
6) Représenter sa région à la Nationale d´élevage.

1) Fédérer :

Le délégué régional recevra chaque année vers le mois de février la liste des adhérents de l´année précédente accompagnée de la liste des nouveaux acquéreurs d´épagneul allemand.

Il prendra contact avec les nouveaux propriétaires, soit par courrier, soit par courriel pour se faire connaitre et convaincre ces propriétaires d´adhérer au CFEML.

2) Informer :

Il a un rôle d´information dans les deux sens de la communication.

Informer les adhérents de sa région mais aussi le responsable des délégations sur les disfonctionnements et problèmes qu´il rencontre dans cette région.

3) Participer aux spéciales de races :

Il sera informé par le bulletin mais aussi par le responsable des expositions de la date et du lieu de la spéciale. Il devra monter un stand et faire la promotion de nos trois races lors de cette exposition, c´est à dire faire adhérer les exposants non membre. Accueillir nos exposants et les saluer en fin de manifestation par un pot. A l´issue, Il devra fournir au responsable de l´édition du bulletin un article avec photos de cette manifestation.

4) Organiser des épreuves de travail :

Tous les 2 ans il devra organiser au minimum un TAN en alternance avec un BICP et fournir un article circonstancié avec photos au responsable du bulletin.

5) Assister les producteurs :

Tous les éleveurs rencontrent des problèmes lors de leurs 1ére portée, il se sera formé pour pouvoir répondre à toutes les questions posées par ces nouveaux éleveurs. Il devra signaler toute nouvelle portée dans sa délégation de façon à ce que tous les chiots soient bien enregistrés au LOF.

6) Représenter sa région lors de la NE :

Tous les délégués se retrouveront une fois par an à la NE pour informations et formations, le responsable des délégations leur fournira si besoin les renseignements nécessaires au bon fonctionnement de leur mandat.

Tous les frais engagés pour assurer la fonction de délégué régional seront pris en charge par le trésorier du club sur présentation de factures justifiés.

Mesdames, Messieurs les délégués régionaux

Un nouveau comité a été élu le 4 juillet 2015 lors de l'assemblée générale ordinaire à l'issue de la nationale d'élevage.
Votre comité m'a élu au poste de président du CFEML. Par la présente je viens vous renouveler la confiance que vous accorde le comité pour toutes les actions que vous menez dans vos régions.

Je souhaite que vous preniez plus d'importance car vous faites partie intégrante de la chaine de communication de l'association. Je sais aussi que le bénévolat n'est pas toujours gratifiant et que vous pouvez vous lasser des critiques négatives à votre encontre. Ne vous laissez pas démoraliser ; vous êtes des passionnés, persévérez dans vos efforts pour le bien de nos races car elles en valent la peine.
Si vous recevez des critiques négatives de la part de nos adhérents, faites leur savoir qu'ils sont les bienvenus à vos côtés pour améliorer les choses et que l'union fait la force lors d'organisation de manifestations.

Je souhaite que vous ne soyez plus seul dans vos régions mais que vous vous entouriez d'adhérents près de chez vous pour que la motivation ne retombe pas et que votre délégation prenne de plus en plus d'importance.
Je sais que l'organisation de manifestations engendre des frais que vous êtes obligés d'avancer. Je vais parler au comité pour que les délégations actives reçoivent un fond de caisse que le trésorier pourrait calculer en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations que vous aurez l'intention de programmer au cours de l'année afin que vous n'ayez plus à faire l'avance de ces fonds qui sont toujours remboursés sur présentation de factures après une, voire deux semaines par notre trésorier.

N'hésitez pas à demander conseil à votre représentant, M Journal, qui se fera un plaisir de vous aider dans vos démarches. Si vous n'arrivez pas à le joindre alors prenez directement contact avec moi, j'essaierai de vous renseigner au mieux de mes compétences.
Vous aurez, je l'espère d'ici peu, l'occasion de prendre directement contact avec les présidents des différentes commissions par l'intermédiaire du site du club.

Vous avez toute ma confiance, faite preuve de dynamisme et d'initiative pour nos races dans vos délégations.
En Saint Hubert, vive les épagneuls allemands.

BB

Tous à vos ordinateurs : ça va surfer sur le nouveau site du CFEML !!!

Votre club a décidé d'investir dans un nouvel outil informatique dont vous serez les principaux acteurs.

Il se veut donc : - pratique
- facile
- intuitif
- interactif

Pourquoi ce nouveau site, me direz-vous ?
Déjà avant son départ, Alexandre Martel, avait émis le souhait de rajeunir notre site. (ce-dernier datant de 2002, il est devenu totalement « obsolète ») L'accord pour la réalisation d'une maquette et d'un cahier des charges a été obtenu en réunion de comité, et le projet vous a été présenté lors de l'Assemblée Générale du 3 juin dernier . Votre nouveau Président : Bernard Brenuchon et son comité, adhérant pleinement à la réalisation de ce nouveau site, sont convaincus qu'il est essentiel à ce jour de vous proposer une version plus collaborative en harmonie avec la philosophie future du club.
La version qui vous sera prochainement présentée est le fruit d'une réflexion aboutie après 3 versions du cahier des charges, nous avons tenté de travailler efficacement en votre faveur.

Qu'allez-vous y trouver ?

Pour commencer, vous aurez à disposition votre « ESPACE MEMBRE » dans lequel apparaîtront les éléments suivants :
- le bulletin du club en ligne
- des conseils de dressage
- des conseils de présentations en concours de conformité au standard
- des résultats d'épreuves
etc..

Comment pourrez-vous accéder à cet espace ?

Il vous suffira de compléter le formulaire d'adhésion en ligne dont le modèle est présenté à la page.....de ce bulletin.
Des boutons « raccourcis » faciliteront l'accès aux informations suivantes comme par exemple :
- qui contacter si vous avez des questions ?
- informations saillies/chiots disponibles
-inscription en Nationale d'Elevage
- inscription TAN
etc.....

Vous trouverez une mise en valeur équitable de nos trois races ainsi qu'un système de gestion des informations concernant vos chiens comme par exemple :
- pedigrees
- photos
- résultats beauté-travail
- etc.....

Sachez qu'une attention particulière a été portée au « relooking » du site afin de le rendre plus agréable à parcourir.
Toutes les autres fonctionnalités prévues seront progressivement mises en ligne sur une durée de deux ans, la charge de travail étant considérable, il est impossible de réaliser l'intégralité du projet en une fois !
Il va de soi que la richesse et le dynamisme de cet outil dépendront de votre collaboration et de l'intérêt que vous portez à l'amélioration de nos races.
Mais soyez rassurés : pour les derniers irréductibles qui ne possèdent pas l'accès à Internet, le bon vieux formulaire papier existera toujours !
Vous devriez pouvoir accéder à ce nouveau site dans le courant du mois d'octobre 2015. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente visite !

Janis Riga : Responsable du projet du site.
En collaboration Florence Herman, adhérente du CFEML.

LISTE DES DRESSEURS PROFESSIONNELS MEMBRES DU C.F.E.M.L.

M. COLLET	Nicolas	138 av. Gallieni	10300 STE SAVINE	tél. : 06.79.81.39.87
M. RIGHETTI	Gilles	Moulin St Bernard rte de Maillane	13210 ST REMY DE PROVENCE	tél. : 06.14.23.54.47
Mme COMMUNAL	Elodie	Le clos des Vikings - Casseyroux	24130 ST PIERRE D'EYRAUD	tél. : 05.53.74.29.36
M. CARBILLET	Gilles	1 Chemin Vauboulon	25170 COURCHAPON	tél. : 06.86.40.80.26
M. LE PROVOST	Loïc	Lieu Dit Jendillet	33690 SENDETS	tél. : 06.69.50.60.70
M. LEJEUNE	Christian	Hameau de la Berquerie	50690 NOUAIVILLE	tél. : 06.80.47.32.29
M. MONGRENIER	Philippe	11 rue Davas	51600 St SOUPLET SUR PY	tél. : 03.26.03.73.17
M. AEBERHARD	Roger	La Motte	52500 ANROSEY	tél. : 03.25.88.85.81
M. FAUSSURIER	Yannick	Chenil des Amaries - RN 6	69630 ST GEORGES DE RENEINS	tél. : 09 72 99 64 60

Mode d'emploi du nouveau site

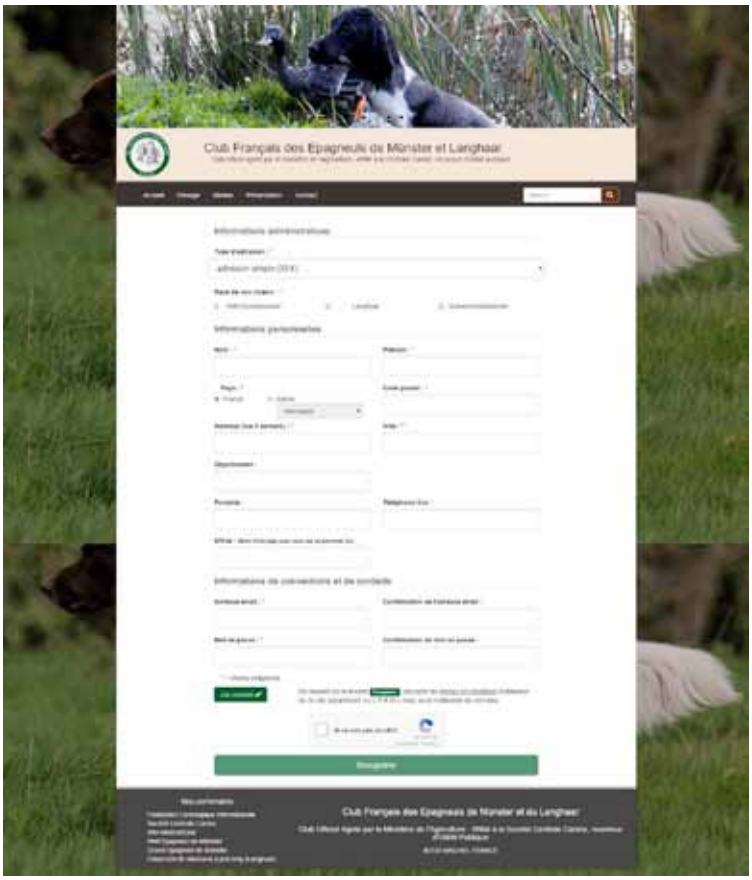

Remarque : L'adresse du site ne change pas : **www.cfeml.com**

Remarque : Lorsque le nouveau site sera en ligne (arrivée prévue début octobre), vous constaterez rapidement que l'ancien site a été remplacé par le nouveau, étant donné le relooking ça ne passera pas inaperçu !

Remarque : les codes dont vous disposez actuellement pour vous connecter ne fonctionneront plus sur le nouveau site mais seront remplacés par votre adresse internet ainsi que par un mot de passe que vous choisirez personnellement.

Pour accéder à votre espace membre, il faudra d'abord procéder au renouvellement de votre adhésion et cela même si vous êtes déjà membre du club : soit vous attendez fin 2015 pour le faire mais vous serez momentanément sans accès au site ; soit vous effectuez votre renouvellement dès la mise en ligne du nouveau site en sachant que, bien sûr, le montant versé en octobre 2015 sera pris en compte et couvrira votre adhésion 2016. Cette procédure permettra au système d'enregistrer vos données personnelles définitivement et de les conserver d'année en année.

Marche à suivre pour devenir membre :

1. Sur la page d'accueil, cliquez sur la touche verte : « devenir membre » située sur la partie droite de la page. Le formulaire type situé à la fin de l'article apparait.

2. Remplissez le formulaire, attention, les intitulés marqués de ce signe (*) sont des champs obligatoires à compléter, les autres n'en possédant pas sont facultatifs mais nous aideront à communiquer avec vous.

a. Choisissez votre type d'adhésion dans le menu déroulant
   - i. Adhésion simple
   - ii. Adhésion couple
   - iii. Adhésion bienfaiteur

b. Choisissez votre/vos race(s) de chien(s) en cochant le ou les carré(s) nécessaire(s)

c. Remplissez toutes les informations personnelles dont l'intitulé est suivi de ce signe (*) :
   - i. Nom
   - ii. Prénom
   - iii. Adresse
   - iv. Code Postal
   - v. Ville
   - vi. Pays (Si vous n'habitez pas la France, cochez la case « autre » et choisissez votre pays dans le menu déroulant)

d. Les cases ci-dessous sont facultatives mais très utiles pour vous contacter directement si nécessaire et enrichir la base de données:
   - i. Portable
   - ii. Téléphone fixe
   - iii. Département
   - iv. Affixe (nom d'levage pour ceux en possédant un)

3. Il ne vous reste plus alors qu'à compléter votre adresse e-mail, choisir votre mot de passe et les confirmer.

4. Pour enregistrer votre compte et sauvegarder vos données une fois pour toute il faut d'abord cocher la case « je ne suis pas un robot », cliquez sur « j'ai compris » après avoir pris connaissance des conditions d'utilisation légale du site et ensuite cliquez sur la grosse touche verte « Enregistrer » située en bas de page.

Vous recevrez un mail de confirmation afin de valider votre adresse électronique ; celle-ci étant confirmée après que vous ayez cliqué sur le lien se trouvant dans l'email, une fois cette opération réalisée, vous recevrez automatiquement un second email vous invitant à régler votre adhésion soit par chèque à adresser au trésorier ou bien par virement bancaire. Dès le payement enregistré par le trésorier, votre compte sera activé et un mail de confirmation vous sera envoyé pour vous le signaler.

Pour créer vos chiens, il faudra simplement vous connecter en introduisant votre adresse mail et votre mot de passe et cliquez ensuite sur « CONNEXION ». A ce moment apparaitra un bouton «espace membre » sur lequel il suffira de cliquer pour accéder à vos informations personnelles et à la création des chiens grâce à un formulaire en ligne très simple à remplir.

Bien entendu si vous rencontrez des soucis majeurs, n'hésitez pas à nous contacter via le site en utilisant la touche « qui contacter ? » se trouvant sur la page d'accueil, nous y répondrons dès que possible.

Janis Riga
Responsable Site internet du CFEML
En collaboration avec Florence Herman et Pascale Boucher, adhérentes C.F.E.M.L.

LECTURE DES DYSPLASIES 1ÈR SEMESTRE 2015

NOM	race	Sexe	Numéro de LOF	Résultat	Propriétaire
DUKE VOM SCHNEEBERGLAND	GM	M	245/70	A	DEREU D.
ANKA VOM HELLGRUND	GM	F	72/14	B	LEDUC C.
GIBUS DU DOMAINE DE L'ANCIEN HETRE	L	M	601	B	VARRIER BAL L.
JANGO VOM HUNDEGELAUT	L	M	644	A	GUIGAND Y.
HAVANE	L	F	626/138	B	MORIEUX L.
JASPE VOM HUNDEGELAUT	L	F	654/147	B	AEBERHARD R.
JIVA VOM HUNDEGELAUT	L	F	646/146	A	AEBERHARD R.
BOUNTY VOM RAHRINGSUNDERN	PM	M	10153/1670	A	ECKERT J.
HALF DE FORT MAHON PLAGE	PM	M	7988/1496	C	HEUDE E.
HELIOTT DE MONTAMPIEUX	PM	M	8289/1531	A	LE BRIS C.
HERMES DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	M	7911/1458	C	BARTHELMEBS X.
HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS	PM	M	8329/1529	A	DOS SANTOS K.
HOUSKY DE LA NOIRE HAIE	PM	M	8001	C	LAURENT J.
ICAR DU PARC PROTHON	PM	M	9189	C	PRAILLET V.
ICARE DU WASSERWALD	PM	M	9081/1645	A	IGIGABEL A.
IGOR DU WASSERWALD	PM	M	9079/1611	A	BOUCHET J.
IGORR DU CLOS DU MARQUIS	PM	M	8815/1621	B	MESSER F.
IKAR DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	M	8873	A	HANSS L.
ILLUX	PM	M	8999/1708	A	PIGUET J.
IMPEC DU PARC PROTHON	PM	M	9188/1701	B	VASSEUR A.
IOTA DU GRAND METIFEU	PM	M	8759	A	NEGROPONTES G.
IRISH DU BOIS D'ECAULT	PM	M	9436	B	TASSART D.
IRON DE BERTRONVAL	PM	M	9231	A	FOUILLER J.
ISAC DU TER I'ET TILLEUL	PM	M	9337/1655	A	HANSEN N.
ISAK DU VIEUX CHARBONNIER	PM	M	9352/1648	A	BOUCHET P.
ISKO DES SAUGES BERTHIAUD	PM	M	9173/1681	A	ROBERT Y.
ITAK DE LA LOUVE AU BOIS	PM	M	9031/1696	A	PORET A.
IXY	PM	M	9143/1684	A	DUBUS G.
JABLO CCXLVIII LES SACRES NUMEROS	PM	M	9755/1711	A	SELLIER T.
JARO DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	9732/1712	A	MELI N.
JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES	PM	M	9446/1697	A	TAVEL B.
JAZZ DU CLOS DES COOKIES	PM	M	9987	A	BARON J.
JESS DES LONNES SAINT HUBERT	PM	M	9621	A	FINO S.
JIM DES HERBES SECHES	PM	M	9439	B	LECLERC
CALINE VON DER TEUFELSBURG	PM	F	09-1005	A	BUSS D.
DIVA DU GRAND METIFEU	PM	F	5751	A	LEFRANCOIS F.
FANNY DU BOIS DE BERNY	PM	F	7069/1765	B	PELLE M.
FLIKA DE LA VALLEE DE LA RETOURNE	PM	F	7048/2251	A	ROBACHE P.
GAITLING DU TAILLIS DE LA GRANGELAUDE	PM	F	7477/2226	A	DESESSARD M.
GAVOTTE DE RABODANGES	PM	F	7996	B	LAFOND S.
GUINNESS DU TAILLIS DE LA GRANGELAUDE	PM	F	7475/2225	A	DESESSARD M.
GYPSIE VOM HUNDEGELAUT	PM	F	7359	A	OXARANGO F.
HANKA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	7877	A	BEAUCHAMPS-DUPONT V.
HANOI DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	8070/2022	A	TRAPPLER J.
HASKA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	7935/2208	A	DOMISSY F.
HAVANNE DES SOURCES DE JOUHE	PM	F	8579/2103	C	MALLARD S.
HEIDI VOM KINDERBACH	PM	F	10271/2222	A	AUGER A.
HERMINE	PM	F	8325/1973	A	SACRE B.
HIELLA DU CHATEAU MEDIEVAL	PM	F	8262/2255	A	SECHET B.
H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS	PM	F	8331/1987	B	EHRMINGER A.
HOLLY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	F	8429/2120	B	MOREAUX R.

LECTURE DES DYSPLASIES 1ÈR SEMESTRE 2015 SUITE

NOM	race	Sexe	Numéro de LOF	Résultat	Propriétaire
HOOPS DES DIEUX DE LA CHASSE	PM	F	7896	D	DOYE D.
HORCA DE LA PAREIDOISE	PM	F	8531/2135	A	ANTOINE J.
HOTESSE DE LA PAREIDOISE	PM	F	8532	C	DEMANGE T.
HYONA DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	8302/2021	A	LESSENTIER F.
IDRA DES SAUGES BERTHIAUD	PM	F	9176/2233	A	LE CHENIC M.
IDYLLE DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER	PM	F	9009/2258	A	LEY P.
IKEN DES PETITES CAURETTES	PM	F	9092/2263	A	PIERRET J.
IMME VOM HUNDEGELAUT	PM	F	9262/2238	A	AEBERHARD R.
INA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	9261	A	BAROLET D.
INES DE LA MORDOREE DES BOIS	PM	F	8857/2212	B	GALLAIS C.
INESSE DU PARC PROTHON	PM	F	8601	A	GREGORY V.
INNA DE LA DENT DURE	PM	F	8826	A	CLAVEL S.
IPI DU BOIS D'ECAULT	PM	F	9428	A	CADET J.
IRIS II DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	F	8875/2167	A	GERBER R.
IRKA	PM	F	8941/2110	A	THOUVENIN R.
IRKA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	9067/2123	B	MESSER F.
ISISSE VOM HUNDEGELAUT	PM	F	9260	A	NAUDOT R.
IXANE 230 LES SACRES NUMEROS	PM	F	8858/2132	A	FOLDRIN L.
IZORE DU TER I'ET TILLEUL	PM	F	9341/2211	A	HELLEQUIN D.
JADE DU SENTIER DES BICHES	PM	F	9815	A	MONNET G.
JADE DU VALLON DU LUBERON	PM	F	9410	A	BELIN G.
JAVA	PM	F	9680	A	MONGRENIER P.
JAVA OF GAMOIEP'S TEAM	PM	F	9955	A	REISSER L.
JAYANNE DES HERBES SECHES	PM	F	9445	A	DUCLOS A.
JENA	PM	F	9599/2260	A	LECLERCQ T.
JIXIE DE ROCANCOURT	PM	F	9397	A	DELAFONT C.
JOY CCXL LES SACRES NUMEROS	PM	F	9747/2272	D	DAUVERGNE R.

COTATIONS DEMANDEES 1ÈR SEMESTRE 2015

NOM	Race	Sexe	LOF / numéro étranger	Cotation	Propriétaire
DIXIE VOM SCHNEEBERGLAND	GM	F	246/87	2/6	EVEQUE MOURROUX A.
DORA VOM SCHNEEBERGLAND	GM	F	244/69	3/6	JOURNAL H.
EGO DES GRANDES VORACHYRES	GM	M	202/60	2/6	LE BAILLIF J.
ALICE ZE STRIPKU	L	F	628/131	2/6	PLOTTIN L.
ECUME	PM	F	6513/1631	2/6	MENOU N.
EMMA DE WACOURT	PM	F	6133/1494	2/6	BROCARDI M.
FANNY DE LA PAREIDOISE	PM	F	6946/1844	4/6	DEMANGE T.
FELGA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	7105/1780	3/6	THIBOUT J.
GORKI DU DOMAINE DE L'ISLE	PM	M	7750/1574	3/6	SARRAZIN B.
HEIDI VOM KINDERBACH	PM	F	10271/2222	2/6	AUGER A.
HERA DE LA LEIMENGRUB	PM	F	8156/1972	2/6	DEBES J.
IONA DE LATIREMONT	PM	F	8569/2116	4/6	OTTOGALLI C.
ISBA DES GRANDES VOIVRES	PM	F	8952/2122	3/6	OTTOGALLI C.
JARO DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	9732/1712	2/6	MELI N.

Commission ELEVAGE

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils utiles si vous envisagez d'élever une portée. N'oubliez pas de vous reporter au règlement d'élevage du CFEML disponible sur notre site internet www.cfeml.com

❖ HYGIENE DES REPRODUCTEURS

Certaines règles élémentaires d'hygiène s'imposent avant d'envisager un accouplement :
Quelques semaines avant la date des chaleurs, il faudra prévoir de

- vermifuger votre chienne avec un médicament polyvalent
- contrôler qu'elle n'a ni puces ni tiques, et la traiter si besoin, mais avec des produits sans danger pour la future gestation. N'oublier pas de traiter aussi vos autres chiens et si vous en avez vos chats, ce qui évitera à votre chienne de se retrouver de nouveau infestée au bout de quelques jours.
- vérifier l'état des oreilles (la gale auriculaire se transmet aux chiots) et traiter si nécessaire
- vous assurer de la validité des vaccinations. Si la date prévue de vaccination tombe pendant la période prévue de gestion, prévoyez d'avancer la vaccination à une date antérieure aux chaleurs de votre chienne. Cela permettra en outre d'assurer une protection immunitaire maximum des chiots à venir.
- Contrôler l'état de votre chienne : une chienne destinée à la saillie ne doit être ni trop maigre ou trop grasse : vous devez pouvoir sentir ses côtes en passant la main sur son thorax. Son poil doit être brillant et soyeux, et ne pas présenter d'odeur anormale, de dépilations, ni de rougeurs.

Au moment des chaleurs, une nouvelle vermifugation ciblée contre les ascaris permettra de diminuer l'infestation des chiots dans leurs premières semaines.

❖ ERGOTS

Lors de l'examen de confirmation ou en exposition, il n'est pas rare de voir des chiens porteurs d'ergots aux pattes arrière.
Dès la naissance, contrôlez les pattes arrière de vos chiots. Mieux vaut faire enlever ces ergots dans les 3 premiers jours que d'avoir des chiens adultes susceptibles de se blesser gravement en chassant et qui devront subir une opération plus importante.

❖ LA COULEUR DES CHIOTS CHEZ LE PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER

Avant de prévoir une saillie, vous vous demandez de quelle couleur pourront être vos futurs chiots ?
Le gène lié à la couleur « truité » est dominant par rapport au « marron et blanc » :
Si vous avez une chienne marron et blanc, et que vous la faites reproduire avec un mâle de la même couleur, tous vos chiots seront marron et blanc.
Si vous la faites reproduire avec un mâle truité, vous pourrez avoir soit uniquement des truités, soit des chiots des 2 couleurs, en particulier si le mâle a un parent marron et blanc, ou a déjà produit des chiots de cette couleur.
Le caractère foncé ou clair du truité constitue des variantes dans la couleur truité, il dépend de la couleur plus ou moins foncée des parents.

A la naissance, tous vos chiots seront marron et blanc, les taches constituant le truité apparaissent au cours des premières semaines et évoluent pendant toute la croissance du chiot. Si le chiot fonce rapidement, il sera truité foncé, sinon truité clair. On peut distinguer les chiots marron et blancs des futurs truités en observant les coussinets des chiots à la naissance : roses chez les chiots marron et blancs, marron chez les autres.

Lors de la déclaration de portée, l'éleveur a le choix entre 4 couleurs différentes qui sont les suivantes :

1) Mar.Mar.Fau.Pan.Bla
2) Mar.Mar.Fau.Pan.Bla.TM
3) Mar.Pan.Bla.
4) Mar.Pan.Bla.T.M

Les couleurs 1 et 2 qui comportent l'abréviation Mar.Mar.Fau (marron marqué de fauve) ne doivent normalement pas être utilisées car il s'agit des marques de Jungklaus : marques feu aux babines, au-dessus des yeux, au fouet et aux pattes.

Ces marques ont presque totalement disparu de l'élevage aussi bien en Allemagne que dans les autres pays.

Il reste donc le choix entre les couleurs 3 et 4 Mar.Pan.Bla. (marron à panachure blanche) pour les chiots marron et blanc et Mar.Pan.Bla T.M. (marron à panachure blanche tachetée mélangée) pour les chiots truités.

En cas d'erreur de couleur sur le certificat de naissance, le propriétaire du chien pourra la faire rectifier par l'expert confirmateur lors de l'examen de confirmation.

chiot blanc et Marron : Mar.Pan.Bla.

chiot truité : Mar.Pan.Bla.T.M

Commission JURIDIQUE

En savoir plus sur les termes et abréviations.

L'adhésion à un club de race impose à l'adhérent soucieux de valoriser son Epagneul Allemand un minimum de présentations en Exposition Nationale, Internationale avec ou sans Spéciale de race, Championnat de France et bien sûr la Nationale d'élevage.
Durant ces différentes manifestations nos sujets seront évalués par des experts cyno-techniciens, ceux-ci sont les garants tout à la fois du respect du standard, de l'équilibre du comportement et de la santé de notre cheptel.
Ces personnes averties utilisent un vocabulaire et des abréviations pour renseigner les documents de jugement qui pour tout nouvel adhérent sont une découverte, nous vous les avons résumés ci-après.

LEXIQUE CYNOPHILE

CLASSES D'ENGAGEMENT

C.PUP.M. / C.PUP.F. : Classe Pupille (Puppy) Mâle / Femelle
C.J.M. / C.J.F. : Classe Jeune Mâle / Femelle
C.O.M. / C.O.F. : Classe Ouverte Mâle / Femelle
C.T.M. / C.T.F. : Classe Travail Mâle / Femelle
C.CH.M. / C.CH.F. : Classe Champion Mâle / Femelle
C.V.M. / C.V.F. : Classe Vétéran Mâle / Femelle

TITRES

CACS : Certificat d'Aptitude à la Conformité au Standard
RCACS : Réserve de Certificat d'Aptitude à la Conformité au Standard
CACIB : Certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté
RCACIB : Réserve de Certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté
BOB : Meilleur de race (Best Of Breed)
BOG : Meilleur de groupe (Best Of Group)
BIS : Meilleur chien de l'exposition toutes races (Best In Show)
Ch.CS : Champion de Conformité au Standard
Ch.Int ou CHIB : Champion International de beauté

QUALIFICATIFS OBTENUS EN EXPOSITION OU EN CONCOURS

EXC : Excellent
TB : Très Bon
B : Bon
AB : Assez Bon
TP : Très Prometteur (uniquement conformité au standard)
P : Prometteur (uniquement conformité au standard)
AP : Assez Prometteur (uniquement conformité au standard)
Insuf : Insuffisant

ABREVIATIONS UTILISEES EN DISCIPLINES DE TRAVAIL

TAN : Test d'Aptitudes Naturelles
CACT : Certificat d'Aptitude au Championnat de Travail
RCACT : Réserve de Certificat d'Aptitude au Championnat de Travail
CACIT : Certificat d'Aptitude au Championnat International de Travail
RCACIT : Réserve de Certificat d'Aptitude au Championnat International de Travail
CHIT : Champion International Travail
CHTGT : Champion Travail sur Gibier Tiré
TR : Trialer
ChTF : Champion de Travail à la Française
ChTA : Champion de Travail à l'Anglaise
ChTPO : Champion de Travail Poursuite (lévriers)

ABREVIATIONS GENERALES

FT : Fields Trial
GT : Gibier Tiré
BTE : Brevet Travail à l' Eau
TAN : Test d'Aptitudes Naturelles
BICP : Brevet International de Chasse Pratique
EXC : Excellent
TB : Très Bon
CQN : Certificat de Qualités Naturelles
QC : Quête Chasse
A : Automne
T : Travail

Vous trouverez sur le site du club dans l'onglet « Règlements » à la rubrique « Grille de cotation » comment tirer le cheptel vers le haut en amenant les propriétaires à faire les épreuves et le dépistage nécessaire pour avoir la majorité des reproducteurs côtés 2.

LISTE DES JUGES STANDARD CFEML

ANDRÉ	Jean Pierre	2, impasse la Gardiole	34110	Mireval
GUILBERT	Yves	75, rue des alouettes	02810	Torcy en Valois
MARTINI	Claude	Moulin du juge, chemin départemental 280	30560	St Hilaire de Brethmas
LASSANDRE	Jean	rue des rebelettes	23000	St Suplice le Gueretois
HUGUENY	Claude	13, rue du général de Gaule	57220	Boulay
GOUBIE	Jacques	38b, rue de la résistance	24130	Prigonrieux
JANICOT	Pierre	lieu dit la cote	46300	st Cirq Madelon
EYMAR-DAUPHIN	Christian	lieu dit les oyats	03290	St. Pourcain sur Besbre
DE FRANCE	Agnès	Wacourt	80150	Machiel
ARCHAMBAULT	Jean Pierre	2, impasse de Mondame	45170	Neuville aux bois
CHAPIRO	Boris	château de Melleville, 18 rue de Beaumont	27170	Goupillières
DUPAS	Jean Jacques	26, résidence Charles Dupas	59111	lieu dit St Amand
GAGGERO	Alessandra	25, chemin des vignes	38460	St Romain de Jalionas
ROULEAU	Roger	2, Clos de la Fromentée	45560	St Denis en val
BLEMUS	Lionel	23, rue des Castelets	50460	Urville Nacqueville
GUILBERT-JULIEN	Laurence	75, rue des alouettes	02810	Torcy en Valois
MEDARD MANGIN	Jacques	92, promenade des anglais	94210	La Varenne st Hilaire
CASTANET	Jean Pierre	lieu dit le Pounissou	24230	Velines
DESSERNE	Sylvie	la Richardière, 7, rue du patis du bois	85150	Landeronde
FABRE	Jean Michel	La catalane, lieu dit la trobe	66200	Montescot
KERIHUEL	Jean Paul	7, allée Mme de la Fayette	29290	St Renan
PARENT	Nathalie	11, rue Jules Ferry	59127	Walincourt Selvigny
WITZMANN	Camille	Maisonl'écureuil; 2006 chemin Cassou	64270	Puyoo
GALLET LACHAISE	André	3, rue Bergonie	38100	Grenoble
CORUBLE	Nicole	Batiment B le Rialto, 34 ave Mario Benard	83400	Heyres
HARMAND-FOUGEROLLE	Renée	Les moulins de l'islette, 3, rue Jean Jaures	77500	Chelles
BARENNE	Roger	5, rue de l'androune	11590	Cuxacd'aube
VIEUBLE	Jean Paul	Les monts de Caux, 5, route des bouffards	76590	St Crespin
FAUQUEMBERT	Catherine	336, rue du petit Beaurain	62990	Beaurainville
SOULAT	Raymond	Chemin de Ranchi	26120	Montmeyran
RENAUD	Renée	La Rouyére	48200	Les Bessons

Commission TRAVAIL

LE RAPPORT

Il existe beaucoup d'ouvrages sur le sujet, mais plutôt que de citer des extraits, je me contenterai de faire part de mon expérience personnelle dans le but d'en faire profiter sans prétention aucune un "débutant en la matière".

Avant de passer à la pratique, il me semble utile de rappeler quelques points essentiels :

- chaque chien est différent
- il n'y a pas de méthode miracle
- le rapport est un travail et non pas un jeu, il nécessite de l'exigence (maître) et de l'obéissance (chien)
- il faut y consacrer du temps

Avant de se lancer dans cette "aventure", je recommande vivement à un conducteur de chien de se poser les questions suivantes auxquelles je vais apporter quelques éléments de réponse.

1. Pourquoi mettre un chien au rapport ?
2. Quel est l'objectif à atteindre ?
3. Quelles doivent être les qualités du chien et celles du maître ?
4. Quelle méthode appliquer ?
5. Quel vocabulaire utiliser ?
6. A quel âge commencer ?
7. Quel matériel utiliser ?
8. Comment procéder (Phases et étapes) ?

Pourquoi mettre un chien au rapport ?
L'action de chasse qui se conclut par le tir du gibier nécessite de retrouver l'animal mort sans que le chien abîme la venaison. Si le gibier est blessé, il est du devoir du chasseur de le retrouver rapidement pour abréger ses souffrances, c'est une question d'éthique.
"Jusqu'au bout", cette devise de l'UNUCR pour la recherche du grand gibier blessé, doit également s'appliquer au petit gibier et aux nuisibles blessés qui souffrent en silence.

Un rapport difficile exécuté proprement procure beaucoup de satisfaction au chasseur et prendra place dans l'armoire des souvenirs.

Quel est l'objectif à atteindre ?
Rapporter tout animal mort ou blessé sans abîmer la venaison. Le nuisible blessé qu'il va être obligé d'achever au préalable nécessite du mordant, qualité pour un chien de chasse polyvalent qui mériterait d'être prise en compte dans l'élevage.

Quelles doivent être les qualités du chien et celles de son maître ?

Qualités du chien

- Être équilibré et apte à recevoir un dressage
- Avoir des aptitudes pour la chasse (nez, endurance, passion, …)

Qualités dont doit faire preuve le maître

- Calme et maîtrise de soi : ne jamais se mettre à crier, la colère doit être maîtrisée
- Être exigeant : qui peut le plus peut le moins
- Être patient et méthodique : ne pas brûler les étapes
- Être observateur
- Savoir se remettre en question : personne n'a la science infuse, tout savoir-faire est le fruit d'observations, de travail et d'expérience accumulée.
- Être à l'écoute de personnes compétentes et expérimentées.

Quelle méthode appliquer ?

Il existe plusieurs méthodes, je me contenterai d'en citer trois :

1. le rapport dit "naturel", méthode qui privilégie l'apprentissage par le jeu.
2. le rapport "forcé progressif" que l'on peut commencer à l'âge de 3 mois
3. le rapport "forcé" commencé à 7 ou 8 mois, méthode très efficace mais très contraignante.

Le rapport naturel

Certaines personnes pensent à tort que le rapport forcé va brider le chien et se contentent du rapport naturel qui évidemment nécessitera beaucoup moins d'investissement en temps et en travail que le rapport forcé.
Par expérience, je pense pouvoir affirmer que si l'on se contente du rapport naturel, même pour un chien qui a d'excellentes prédispositions pour le rapport, celui-ci ne sera jamais fiable en toute circonstance pour moultes raisons. Trop facile, quand le chien n'as pas trouvé, de dire : "C'est qu'il n'y avait rien à trouver".

Je suis un adepte du rapport forcé car c'est à mon avis la méthode la plus fiable pour atteindre l'objectif "Jusqu'au bout" que je me suis fixé.

Le rapport forcé progressif

On peut le commencer avec un chiot de 3 mois en utilisant une table de rapport. La progression doit être très régulière et faite avec doigté mais de toute manière elle se terminera par le rapport forcé dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous.

Le rapport forcé

C'est une méthode qui passe par la contrainte, elle est basée sur l'obéissance du chien et la persévérance du maître.

Quelques règles sont à respecter :

- fixer l'objectif d'une séance avant de la commencer (essentiel)
- quand le travail est bien exécuté, il faut récompenser (caresse et friandise)
- ne jamais passer à l'exercice suivant si le précédent n'est pas assimilé
- créer des situations d'apprentissages : changer d'apportables, de lieux, de distances,
- le chien doit rapporter quelque soit la circonstance, surtout ne pas lui trouver d'excuse
- ne jamais rester sur un refus, le maître est le chef de meute

en règle générale, un ordre est donné une fois et il doit être exécuté
Mettre un chien au rapport nécessite du temps et de la disponibilité. Le temps créé des liens entre le maître et l'élève. Si la progression est bien menée le chien passera de la contrainte au plaisir de travailler pour son maître et sa passion pour la chasse n'en sera que décuplée.

Commission TRAVAIL

Quel vocabulaire utiliser ?

Le choix des mots n'a aucune importance mais le nombre doit être limité, ils ne doivent être utilisés que pour cet exercice, ce sont des ordres.
Personnellement j'utilise le vocabulaire suivant :

- PRENDS et TIENS : pour les premiers exercices
- APPORTE quand le chien a vu la pièce à rapporter (apportable ou gibier)
- CHERCHE APPORTE pour le rapport à l'aveugle.

L'ordre doit être bref, précis et donné sur un ton ferme.
Je ne tolère pas qu'une autre personne intervienne lorsque je travaille un rapport.

A quel âge commencer ?

Le rapport forcé est un exercice qui s'inscrit dans une logique passant par la phase éducation avant de passer à la phase dressage, c'est pourquoi je conseille de ne démarrer le rapport forcé que vers l'âge de 7 à 8 mois à condition que le chien fasse preuve d'une maturité suffisante et exécute parfaitement ASSIS et RESTE.

Il faut prévoir du temps quand on démarre ce travail. 15 jours avec 4 à 5 séances de 10 à 15 mn/jour en prévoyant 1 ou 2 jours de repos au bout des 4 premiers jours. Cela permettra d'éviter la saturation aussi bien celle du chien que celle du maître. Tout dépendra du caractère de l'élève, un minimum de feeling est nécessaire.
Le travail le plus contraignant aura lieu pendant les 3 à 4 premières semaines, le dressage ne sera pas terminé pour autant, il passera par plusieurs phases qui dureront en moyenne 2 ans.

Quel matériel utiliser ?

- Toutes sortes d'apportables allant de 200 g à 4 kg (voir photo ci-contre).
- Vous aurez compris qu'il ne faudra pas démarrer avec 4 kg !
- Des cordelettes de différentes longueurs
- Des colliers adaptés

Dès que j'ai un nouveau chiot, je m'empresse de remplir mon congélateur de queues de renard, de renardeaux, de renards adultes, de pies, de corneilles, sarcelles, pigeons, fouines, canards, faisans, le tout en quantités suffisantes.
J'installe également un enclos pour obliger le chien à sauter.

Comment procéder ?

Le rapport forcé nécessite une progression qui se décompose en plusieurs phases.

1ère phase : dès l'âge de 2 mois

Mettre en place un ensemble de situations pour le préparer à "porter" un objet adapté à sa gueule par son poids et sa taille.
J'utilise la méthode de la canne à pêche aussi bien à terre qu'à l'eau. Lorsque le chien a saisi l'objet, je le ramène vers moi en tirant sur la canne à pêche, je le mets assis, il donne à l'ordre et je le récompense.

Apportables utilisés : queue de renard non congelée de préférence, corneille, pigeon, aile de canard, lapin, canard, fouine, … .

2ème phase : le chien a 7 à 8 mois

Il doit être capable d'exécuter parfaitement, à la maison et sur le terrain, les ordres RAPPEL – ASSIS – RESTE ASSIS – DONNE

3ème phase : les différentes étapes

1ère étape :
Chien assis en laisse.
Présenter l'apportable à 2 cm de sa gueule, il ne doit pas prendre. S'il veut s'en saisir un NON ferme l'arrêtera dans son mouvement.
PRENDS : lui ouvrir la gueule et lui introduire l'apportable dans la gueule, de force s'il le faut.
Il doit le tenir au moins 10 s les premières fois.
TIENS : s'il veut le relâcher.
DONNE : il doit donner à l'ordre
RECOMPENSE : friandise, caresse et surtout le ton de la voix.

Cet exercice est répété plusieurs fois dans la séance pendant autant de séances qu'il faudra pour qu'il ouvre sa gueule afin de prendre de lui-même l'objet. Cet exercice est la base du rapport, s'il est bien exécuté le plus dur sera fait et uniquement à ce moment il faudra passer à la 2ème étape.

2ème étape :
Le chien est toujours assis. On augmente progressivement la distance entre sa gueule et l'apportable toujours tenu à la main jusqu'à ce qu'il soit à environ 10 cm du sol. Il prend et donne à l'ordre.
Ne pas oublier de revenir en arrière et de reprendre du début si une réticence se fait sentir, réviser c'est reculer pour mieux avancer.
Ne pas oublier de varier le type d'apportable.

3ème étape :
On dépose l'apportable sur un support à 5 cm du sol. C'est la première fois que le maître ne tient plus l'objet à porter en main.
APPORTE: le chien doit se baisser pour prendre. S'il le fait on le félicite chaleureusement et … c'est gagné !

4ème étape :
L'apportable est posé à ses pieds, à l'ordre il doit le ramasser. Réjouissez-vous car vous avez fait un grand pas.
Augmenter ensuite les distances sans brûler les étapes. Tendre la main pour lui indiquer la direction, attendre quelques secondes avant de donner l'ordre APPORTE. Il revient, s'assied et donne à l'ordre. S'il devait mâchouiller l'apportable il faut intervenir immédiatement et sèchement.
En-dessous de 2 m il porte la laisse, au-delà on lui met un cordeau de longueur suffisante.
Lorsque je commence à pouvoir lui faire confiance, je lui fais faire l'exercice avec la laisse accrochée à son cou.

Tous ces exercices sont effectués à la maison dans un endroit où le chien ne peut pas se dérober.

5ème étape :
On reprend les mêmes exercices sur le terrain et uniquement avec des apportables en augmentant progressivement le poids.

Commission TRAVAIL

6ème étape :
Idem étapes 4 à 5 avec du gibier décongelé, d'abord à la maison puis sur le terrain en plaine, au bois et à l'eau.

7ème étape :
Augmenter les difficultés, créer des situations nouvelles, faire des traînées sur 50 m, 100 m, 300 m.
Ne pas oublier de faire de temps en temps une pause.
Si le chien rechigne à faire le travail demandé c'est que l'obéissance n'est pas encore au point. Si le chien fait de la résistance c'est bon signe car il a du caractère et teste le vôtre ; c'est ceux-là qui donnent très souvent le plus de satisfaction par la suite.

8ème étape :
Faire rapporter le renard en commençant par le renardeau pour terminer avec un renard adulte qui peut faire 7 kg en fin de cycle.

Résultats des TAN

La totalité des résultats des TAN 2015 sera publiée dans la revue du premier semestre 2016.

Conclusion

Lorsque le rapport forcé sera bien en place, lever le pied mais ne pas oublier de faire de temps à autre des exercices pour entretenir le dressage en plaine, au bois et à l'eau. S'il arrive, et cela va arriver un jour, qu'il fasse la sourde oreille ce n'est pas qu'il aura oublié comme vous pourriez peut être le penser, mais ce n'est ni plus ni moins qu'une marque de désobéissance ; un bref rappel à l'ordre le remettra dans le droit chemin.

Causes d'échecs les plus fréquentes :
- Manque d'aptitude au dressage du chien
- Manque de maîtrise et/ou de persévérance du maître
- Progression inadaptée.

Tout conducteur de chien averti doit toujours observer la queue du chien, tant qu'il remue celle-ci, on n'a pas dépassé la limite. S'il la met entre les pattes, les limites ont été dépassées.
Un travail bien mené créera une confiance réciproque pour former un couple complice à la chasse et dans la vie de tous les jours et procurera plaisir et satisfaction au maître et au chien.

Germain KLEIN
16.08.2015

Liste des examinateurs TAN

Mme Beauchamps Véronique	62 Blequin
Mme Boulanger Magali	86 Lencloitre
Mme De France Agnès	80 Machiel
M. André Jean-Pierre	34 Mireval
M. Brenuchon Bernard. juge SCC	57 Filstroff
M. Dupont André	62 Blequin
M. Ehrminger Alain	57 Cattenom
M. Janicot Pierre. juge SCC	46 Saint Cirq Madelon
M. Martel Alexandre . juge SCC	51 Corroy
M. Roulleau Roger	45 Saint Denis en Val
M. Journal Hervé	74 Challonges
M. Klein Germain	67 Souffelweyersheim
M. Catania Joseph	84 Orange

RESULTATS DES FIELDS DE PRINTEMPS 2015

12/03 VINEUIL

COUPLE - juge : M. COUREL / PIEDVACHE

4ème T-B. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON)
(IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)

21/03 NOGENT SUR SEINE

juge : M. BRENUCHON B.

3ème T-B. : IZAK DE LATIREMONT, PMM à M. SIDHOUM J.
(VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)
4ème T.B. : FRITZ DE LA NOIRE HAIE, PMM à M. REISSER L.
(CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT)

juge : M. VARRAMBIER

1er Exc. RCACIT : FUTEE VOM HEXENKUPPEN, PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.) *(ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES)*
3ème Exc. : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)

22/03 NOGENT SUR SEINE

juge : M. VARRAMBIER

1er Exc. CACT : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.

2ème Exc.RCACT : IZAK DE LATIREMONT, PMM à M. SIDHOUM J.
3ème Exc.: FUTEE VOM HEXENKUPPEN, PMF à M. HOUSSET C. (c. COLLET)
4ème T-B : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C.
(ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

27/03 COOLUS

juge : M. BOUCHER

2ème Exc. : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.

juge : M. MESTEPES

3ème T-B : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.
(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)

juge : M. SICRE

1er Exc. : MAX VAN HET HARTENDIEFJE, LM à M. VAN VUCHT

juge : M. TESTA

1er Exc. : KIM VAN'T REIGERSKANTJE, LF à M. VAN DE LANGE)
(TIGER WOODS V.H. EPPENZOLDER x HYUCA VAN'T REIGERSKANTJE)

28/03 RIBEMONT

juge : M. DE LE HOYE

2ème Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY, PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES)

02/04 THERDONNE

juge : M. CARPENTEY

1er Exc. : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.

05/04 AVESNE LE COMTE

juge : M. CORNUS

2ème Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY, PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

08/04 POIX DE PICARDIE

juge : M. DE LE HOYE

2ème Exc. RCACT : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.

10/04 OURVILLE EN CAUX

juge : M. SICRE

1er Exc. : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.

14/04 GUILMECOURT

juge : M. TEMPETE

2ème Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY, PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

08/05 POIX DE PICARDIE

juge : M. BEILLARD

2ème Exc.RCACT : FILTY DU BOIS DE BERNY PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT)

Date	Lieu	Organisateur	Types Epreuves	Adress Organisateur
dimanche 9 août 15	CHOUPPES (86)	CFEML	**Field été (Amateur)** (Spéciale Race)	**Mlle Magali BOULANGER 45 Route de L'HERAUDERIE Lieu Dit Le BOUCHET 86140 LENCLOITRE ptitmunst86@live.fr Tel: 06 87 56 31 54**
vendredi 25 septembre 15	CHOUPPES (86)	CFEML	**BICP** (Ouvert)	
samedi 26 septembre 15	CHOUPPES (86)	CFEML	**BICP** (Spéciale Race)	
dimanche 27 septembre 15	CHOUPPES (86)	CFEML	**Field GT** (Spéciale Race)	
samedi 3 octobre 15	ANROSEY (52)	CFEML	**BICP** (Ouvert)	**Mr Roger AEBERHARD LA MOTTE 52500 ANROSEY hundegelaut@wanadoo.fr Tel : 03 25 88 85 81**
samdi 24 octobre 15	CORROY (51)	SCC	**FINALE BICP/CACIT ouvert**	**M. Alexandre MARTEL 3 rue des Coudriers 51230 CORROY Tél. : 06 80 21 31 26 amartel@martelsa.com**
vendredi 30 octobre 2015	BOUY Luxembourg (10)	CFEML	**GT ICVO (CFEML,EF,BF,BB BW,BH,DD,GK, EPI,Btg,Raba,Estusu)**	**M Collet Nicolas 138, Av. Gallieni 10300 Sainte Savine nico.lolo10@orange.fr 06 79 81 39 87**
samedi 31 octobre 2015	BOUY Luxembourg (10)	CFEML	**GT / CACIT ICVO (CFEML,EF,BF,BB BW,BH,DD,GK, EPI,Btg,Raba,Estusu)**	**M Collet Nicolas 138, Av. Gallieni 10300 Sainte Savine nico.lolo10@orange.fr 06 79 81 39 87**
dimanche 01 novembre 2015	BOUY Luxembourg (10)	CFEML	**BICP/CACIT ouvert**	**M Collet Nicolas 138, Av. Gallieni 10300 Sainte Savine nico.lolo10@orange.fr 06 79 81 39 87**
lundi 09 novembre 2015	NOGENT SUR SEINE (10)	CFEML	**Faisan naturel CACIT (CFEML,EF,BF,BB BW,BH,DD,GK, EPI,Btg,Raba,Estusu) ICVO**	**M Collet Nicolas 138, Av. Gallieni 10300 Sainte Savine nico.lolo10@orange.fr 06 79 81 39 87**
samedi 21 novembre 15	MAINTENAY (62)	CFEML	**BICP 7eme gr.**	**Mlle Agnès DE France WACOURT 80150 MACHIEL agnes.de-France@wanadoo.fr TEL: 03 22 23 50 95**
mardi 08 décembre 2015	Trébeurden Lann-Arwarenn (22)	CFEML	**Bécasse 7eme gr. ICVO**	**M Meheust Gérard Houillet 22640 Plestan gerard.meheust435@orange.fr 02 96 34 88 18**

FINALE DES T.A.N. 2015

samedi le 31 octobre	LAUBRESSEL (10)	TAN et FINALE des TAN	M. COLLET Nicolas 138 Av GALLIENI 10 300 Sainte SAVINE nico.lolo10@orange.fr Tél. : 06 79 81 39 87

La finale des TAN est réservée aux chiens ayant obtenu la note 16/16 lors d'un TAN organisé en 2015.

REGLEMENT

1. BUT :

L'épreuve rassemble tous les chiens ayant réussi le TAN, au sein du CFEML, dans l'année avec 16 points sur 16 à leur première tentative. Le but est de mettre en valeur, au niveau national, les meilleurs chiens lors d'une compétition honorifique au cours de laquelle seront tout particulièrement jugées les aptitudes naturelles, en plaine et à l'eau, d'un chien d'arrêt polyvalent.

2. DISPOSITIONS GENERALES

Organisation

L'organisateur de TAN remettra, à l'issue de l'épreuve, à chaque conducteur dont le chien aura obtenu 16/16 un formulaire d'inscription pour la finale des TAN et un formulaire d'inscription au BICP à 1/2 tarif qui aura lieu le lendemain de la finale des TAN. Le tarif de la finale des TAN sera fixé chaque année par le comité.

La participation au BICP organisé, pendant le WE travail, par le CFEML est facultative, le tarif réduit est réservé exclusivement à ce BICP et uniquement pour les chiens de la finale des TAN. Le montant de la participation au frais, la date, l'heure et le lieu du rendez-vous figureront sur les formulaires spécifiques à ces deux épreuves.

L'organisateur fournira un bilan financier détaillé au trésorier du CFEML dans les 15 jours après la manifestation ainsi qu'un article au président pour parution au bulletin du CFEML et du site Internet du Club.

Inscription à l'épreuve

Le propriétaire devra renvoyer le(s) formulaire(s) d'inscription, une photocopie du pedigree ou du certificat de naissance du chien, le règlement par chèque du montant total de la participation aux frais, libellé à l'ordre du CFEML au minimum 2 semaines avant la date de l'épreuve.

En cas de non participation à l'épreuve BICP, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Participant

Tout participant devra être membre du club et être à jour de cotisation, s'il participe au BICP, le propriétaire devra être en possession du carnet de travail du chien qu'il présentera au secrétariat avant le début de l'épreuve.

Les examinateurs

Les chiens seront jugés par 1 jury TAN. Ces examinateurs seront désignés par le comité. 1 examinateur ne pourra juger que 12 chiens en plaine et à l'eau. Si le nombre de chiens inscrits dépasse ce nombre, un examinateur officiera à l'eau, l'autre en plaine. Le président du jury sera l'examinateur en plaine.

Le lieu et la date

Cette épreuve se déroulera à la date et au lieu fixé par le CFEML lors de 2 journées consécutives où seront organisés deux BICP. La date sera fixée lors de la première réunion de Comité de l'année et sera publié, après validation du procès verbal, sur le site du CFEML (situation idéale, le samedi finale des TAN et BICP inter club 7ème groupe avec attribution du CACIT, le dimanche BICP inter club pour chiens du 7éme groupe.

L'EAU

Le plan d'eau devra être suffisamment profond pour permettre au chien de nager. L'accès à l'eau devra se faire par une pente douce afin de permettre au chien de rentrer et sortir aisément.

Le gibier

L'épreuve ne pourra se courir que sur faisans. Pour chaque parcours, seront posés 1 voire 2 faisans hors de la vue du chien. Si au cours de son parcours un chien rencontre du gibier à plume naturel (faisan ou perdrix), l'examinateur devra apprécier le travail à sa juste valeur.

A l'eau, un canard non congelé ne pourra servir que pour 3 chiens.

Durée du travail

- En plaine : durée approximative de 10 minutes avec la possibilité de reprendre le chien
qui ne sera pas mis en présence d'un oiseau.
- A l'eau : 2 minutes maximum.

3. DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Le premier parcours devra débuter vers 9h30.

Le travail du chien sera jugé selon le règlement du TAN modifié comme suit. Pour démarquer la finale nationale du TAN proprement dit, le gibier mis à l'envol après l'arrêt sera tiré sur ordre de l'examinateur par 2 fusils officiels. Le chien devra rapporter le gibier tiré. Le refus du rapport est éliminatoire. L'examinateur appréciera la réaction au coup de feu et la façon de rapporter le gibier tiré.

3.1 La quête

L'examinateur jugera la passion de trouver du gibier sans attacher trop d'importance à la régularité de la quête. Toutefois, une quête méthodique et bien réglée devra être appréciée à sa juste valeur. Il veillera à ce que le chien puisse faire la démonstration de son envie de trouver avant d'être mis en présence du gibier qui a été posé. Il jugera aussi le contact entre le chien et le conducteur.

3.2 L'arrêt

Le chien devra prendre l'émanation, arrêter le gibier et attendre le conducteur avant de mettre à l'envol. Le but étant de permettre au chasseur de tirer le gibier dans de bonnes conditions. Lorsque le gibier refuse de voler, le chien sera repris en laisse pour ne pas le pousser à la faute. Il sera relancé sur une autre partie du terrain. L'examinateur appréciera tout particulièrement la prise et la remontée de l'émanation et la qualité de l'arrêt.

3.3 Coup de feu

Le gibier mis à l'envol après l'arrêt, sera tiré par le ou les fusils officiels sur ordre de l'examinateur. L'examinateur appréciera la réaction au coup de feu.

3.4 Caractère

L'examinateur s'assurera de l'équilibre du chien durant toute l'épreuve.

Critère d'appréciation : calme, maniabilité, craintivité, nervosité, agressivité.Un chien qui chasse seul sans se soucier de son conducteur, craintif, agressif, sera éliminé.

3.5 Travail à l'eau

A la vue du chien, l'examinateur lancera un canard mort en eau profonde. Le chien ne devra pas dépasser la minute pour rentrer dans l'eau sous peine d'être éliminé.

3.6 Rapport

Le rapport est évalué en plaine et à l'eau. La note finale retenue sera la moyenne des deux notes. Si la moyenne n'est pas un nombre entier, elle sera arrondie vers le haut ou vers le bas en fonction de l'appréciation du ou des examinateurs.

Le rapport souhaité peut se décrire de la façon suivante : le chien part au rapport à l'ordre donné une seule fois, il charge rapidement le gibier et rejoint son maître sans déposer ni mâchouiller, il s'assied et donne à l'ordre.

4. RESULTATS

L'organisateur fournira un carnet de notes à chaque examinateur.

Si 2 examinateurs sont amenés à officier, un débriefing se déroulera directement à la fin de l'épreuve afin d'accorder les notes finales avant la remise des résultats.

Le meilleur chien se verra décerné le titre de VAINQUEUR DE LA FINALE DES TAN, titre non reconnu par la SCC et purement honorifique et interne au CFEML

07/02 TROYES spéciale

juge : M. GOUBIE Jacques

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : DAPHNE AUREUS à Mme AEBERHARD A.

LANGHAAR FEMELLE

Classe champion :

1er Exc. CACIB Meilleur de race : HILKA VOM HUNDEGELAUT à M. DARGENT M.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. : IEROS DES MARAIS DE COURMONT à M. CUNY C.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : IGOR DU COMTE DES LIONS à M. AEBERHARD R.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES à M. CHOISELAT J.

2ème Exc. RCACS RCACIB : IRKA VOM HUNDEGELAUT à M. AEBERHARD R.

21/02 BOURGES spéciale

juge : M. Jean LASSANDRE

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : ISBA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. AUGER A.

Classe jeune :

TP : JANA DU CHENIL VERT à M. MEUNIER J.

28/02 FLIXECOURT

juge : M. Jean-Pierre CASTANET

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS Meilleur de race : IXY à M. DUBUS G

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS : INA DU PARC PROTHON à M. BIZET F.

28/02 VALENCE

juge : M. Camille WITZMANN

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ILLUX à M. PIGUET J.

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : IGOR DU WASSERWALD à M. BOUCHET J.

Classe jeune :

1er Exc. : JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES à M. TAVEL B.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : LAIKA DU CLOS DES RENARDS à M. DEBAI BRUNIER C.

Classe jeune :

1er Exc. : JANKA DE L'ECHO DES MONTAINES à M. BORDET

07/03 PERIGUEUX

juge : M. JANICOT Pierre

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ARGI DE DONEZTEBE à M. URRUTIA P.

15/03 MONTLUCON

juge : M. LASSANDRE Jean

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GAIA DU BOIS DE RIANCEY à Mme ARAULT G.

29/03 ALES spéciale

juge : M. ANDRE Jean-Pierre

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS : ISKO DES SAUGES BERTHIAUD à M. ROBERT Y.

Classe travail :

1er Exc. CACS : FALCO DU CLOS DES COOKIES à M. GRASSI M.

Classe jeune :

1er Exc. : JARO DE LA RANCHE DU CHENE à M. MELI N.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. : INA à M. USSEGLIO J.

TB : IDRA DES SAUGES BERTHIAUD à M. LE CHENIC M.

Classe ouverte :

1er Exc. CACS : HERMINE DES GRANDES VOIVRES à M. GRASSI M.

2ème Exc. RCACS : ELLA DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. FARRUGIA M.

3ème Exc. : ISIS DES LONNES SAINT HUBERT à M. LONIER J.

Classe champion :

1er Exc. Meilleur de race : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES à M. CATANIA J.

29/03 ANGERS

juge : M. EYMAR-DAUPHIN Christian

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS Meilleur de race : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL à M. BOUTON L.

11/04 MAUBEUGE

juge : M. LASSANDRE Jean

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er TB : INGRID DE WACOURT à Mlle DE FRANCE A.

2ème TB : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS à M. HERBET P.

Classe travail :

1er Exc. CACS Meilleur de race : INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE à M. RETOURNE D.

02/05 AMIENS spéciale

juge : YVES GUILBERT

LANGHAAR FEMELLE

Classe champion :

1er Exc. CACIB Meilleur de race : MEA VAN DE LAARSCHE VELDEN à M. VAN VEGGEL H.

Classe jeune :

1er Exc. : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN à Mme TEGGIN S.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : IXY à M. DUBUS G.

2ème Exc. RCACS RCACIB : HORACE DE WACOURT à M. MODENA S.

3ème Exc. : ISAC DU TER I'ET TILLEUL à M. HANSEN N

4ème TB : HYAL DU MARAIS DE MONCEAUX à M. GOBIN J.

Classe jeune :

1er Exc. : JASON DE ROCANCOURT à M. TOUZET B.

2ème TB : JABLO CCXLVIII LES SACRES NUMEROS à M. SELLIER T.

3ème B : JERI à M. CAHARD T.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : IRWANE DU COMTE DES LIONS à M. NACHURY H.

2ème Exc. : IRMINE DU TER I'ET TILLEUL à M. SAGET H.

3ème Exc. : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES à M. CHOISELAT J.

4ème Exc. : GAYA DU COQUELICOT PICARD à M. BONNARD G.

Exc. : INA DU PARC PROTHON à M. BIZET F.

TB : INES DE LA MORDOREE DES BOIS à M. GALLAIS C.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : GACHETTE DE WACOURT à M. DE VAINS M.

Classe jeune :

1er Exc. : JOY CCXL LES SACRES NUMEROS à M. DAUVERGNE R.

Insuf : JESSIE DU COQUELICOT PICARD à M. TRAISNEL B.

07/05 MARSEILLE - CACS

juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe jeune :

1er Exc. Meilleur de race : JARO DE LA RANCHE DU CHENE à M. MELI N.

08/05 MARSEILLE - CACIB

juge : M. GUILBERT Yves

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er TB : ISKO DES SAUGES BERTHIAUD à M. ROBERT Y.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : FALCO DU CLOS DES COOKIES à M. GRASSI M.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. : HERMINE DES GRANDES VOIVRES à M. GRASSI M.

11/05 ST BRIEUC

juge : M. LASSANDRE Jean

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : IRCO VOM HEXENKUPPEN à M. RACAULT C

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL à M RACAULT C.

29/05 EVREUX spéciale

juge : Mme PARENT Nathalie

LANGHAAR FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS Meilleur de race : HAVANE à M. MORIEUX L.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS : HORACE DE WACOURT à M. MODENA S.

Classe travail :

1er Exc. RCACS : GIN DES ETOILES DE WOODCOCK à M. ROGER P.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er TB : IDEM DE WACOURT à M. POSTEL M.

2ème TB : ISIS DE LA PETITE CHAUMIERE NORMANDE à Mme ANQUETIL C.

Classe ouverte :

1er Exc. CACS Meilleur de race : ETOILE VON DER TEUFELSBURG à M. HACQUARD P.

2ème Exc. RCACS : GAME FAIR à M. BRAJEUL L.

17/05 JOINVILLE

juge : M. WITZMANN Camille

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS Meilleur de race : DAPHNE AUREUS à Mme AEBERHARD A.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe travail :

1er Exc. CACS : IGOR DU COMTE DES LIONS à M. AEBERHARD R.

Classe jeune :

1er TB : JOBY DE LA BEHOLLE à Mme BERNARD C.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS Meilleur de race : ISBA DES GRANDES VOIVRES à M. OTTOGALLI C.

2ème Exc. : IONA DE LATIREMONT à M. OTTOGALLI C.

Classe baby :

TP : JODDY VOM HUNDEGELAUT à M. DEDOME A.

17/05 LIBOURNE

juge : M. FABRE Jean-Michel

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe travail :

1er Exc. CACS Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

24/05 BAR LE DUC

juge : M. DUPAS Jean-Jacques

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe intermédiaire :

2ème TB : IEROS DES MARAIS DE COURMONT à M. CUNY C.

Classe travail :

1er Exc. CACS Meilleur de race : IRON VOM HEXENKUPPEN à M. BRENUCHON B.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS : INA DE LA VALLEE DE LA PY à M. MONGRENIER P.

Classe travail :

1er Exc. : IRKA à M. THOUVENIN R.

Classe jeune :

1er Exc. : JAVA à M. MONGRENIER P.

20/06 DOUAI - CACS

juge : M. GOUBIE Jacques

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS Meilleur de race : IXY à M. DUBUS G.

21/06 DOUAI - CACIB spéciale

juge : M. MARTINEZ Miguel Angel

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HELENA VOM DONNERSBERG à Mlle BAILLIET A.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : IXY à M. DUBUS G.

Classe travail :

1er Exc. RCACS RCACIB : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. HOUSSET C.

Classe jeune :

1er Exc. : JULES DE WACOURT à M. MAIRIEAUX M.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe intermédiaire :

1er Exc. : INGRID DE WACOURT à Mlle DE FRANCE A.

2ème TB : ISYS à M. VANDAL J.

Classe ouverte :

1er Exc. : IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. HOUSSET C.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

2ème Exc. RCACS RCACIB : FUTEE VOM HEXENKUPPEN à M. HOUSSET C.

28/06 L' ISLE ADAM

juge : M. GUILBERT Yves

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

Classe ouverte :

1er Exc. CACS Meilleur de race : HORACE DE WACOURT à M. MODENA S.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

Classe jeune :

1er TB : JIPSY DE LA MOTTE BROUILLARD à M. BARRAUD

CHAMPIONNAT DE FRANCE A DIJON LE 05 JUIN 2015

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

juge: M. JANICOT Pierre

Classe ouverte :

Insuf : DORA VOM SCHNEEBERGLAND à M. JOURNAL H.

LANGHAAR FEMELLE :

juge: M. JANICOT Pierre

Classe ouverte :

1er Exc. CACS RCACIB : HEDEN VOM HUNDEGELAUT à M. SIMON A.

Classe champion :

1er Exc. CACIB Meilleur de race : GILLA VON HEEK à M. DARGENT M.

2ème Exc. : HILKA VOM HUNDEGELAUT à M. DARGENT M.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

juge: M. GALLET-LACHAISE André

Classe intermédiaire :

1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ILLUX à M. PIGUET J.

Disq : IEROS DES MARAIS DE COURMONT à M. CUNY C.

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : HOBO DE LA RANCHE DU CHENE à M. SAINT JEAN R.

2ème Exc. : INOUK DES SAUGES BERTHIAUD à M. MARION F.

Classe travail :

1er Exc. : EMIR DU TER I'ET TILLEUL à M. HELLEQUIN D.

2ème Exc. : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. HOUSSET C.

3ème Exc. : IGOR DU COMTE DES LIONS à M. AEBERHARD R.

4ème TB : HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme DOS SANTOS K.

Classe jeune :

1er TB : JERONIMO DE LA MAISON DE PONT PIERRE à M. BORG J.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

juge: M. GALLET-LACHAISE André

Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES à M. CHOISELAT J.

2ème Exc. : GENNIE DU CLOS DES COOKIES à Mme ROOS LAVERGNE G.

3ème Exc. : IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. HOUSSET C.

Classe travail :

1er Exc. CACS CACIB : H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS à Mme EHRMINGER A.

2ème Exc. : FUTEE VOM HEXENKUPPEN à M. HOUSSET C.

3ème Exc. : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

Classe jeune :

1er Exc. : JADE DE LA RANCHE DU CHENE à M. BOTTON H.

CHAMPIONNAT DU MONDE A MILAN

1er Exc.CACIB - Champion du Monde : POKER VOM WOLFSBAU

(Dys A) (CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU), prod. : BAU Wolfgang, à M. COLLET N.

EXPOSITIONS A L'ETRANGER

19/07/2014 LIEGE, juge : M DUPAS
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

24/08/2014 SINT ROMBOUTS, juge : M JAKKEL
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

31/08/2014 LUXEMBOURG, juge : Mme Malgorzata WIEREMIEJCZYK
GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe champion :
1er Exc. CACL CACIB *Meilleur de race meilleur de sexe opposé et CHAMPION DE LUXEMBOURG* : HIKA DU LYS DES ALPES à M. RABILLER C.

11/10/2014 CHARLEROI, juge : M SCHILL
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

16/11/2014 COURTRAI, juge : M DONDINA
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe travail :
1er Exc. RCAC RCACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

7/12/2014 BRUXELLES, juge : M JARMER
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

17/1/2015 PORTO, juge : M WITKOWSKA
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

18/01/2015 PORTO, juge : M PEDRO RUFINO
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

12/02/2015 BUDAPEST, juge : M KARDOS VILMOS
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

13/02/2015 BUDAPEST, juge : M ERDOS LASZLO
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

14/02/2015 BUDAPEST, juge : M WITKOWSKA
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

15/02/2015 BUDAPEST, juge : M SZABO SANDOR
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.

26/04/2015 IRUN – GIPUZKOA juge M. STANTON
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE
Classe Champion :
1er T.B. : ARGI DE DONEZTEBE à M. URRUTIA P
PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB Meilleur de race – 3ème BOG :
HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

SPECIALES 2016

VINCENNES	CACIB	8	Janvier
TROYES	CACIB	7	Février
BOURGES	CACIB	21	Février
FLIXECOURT	CACS	5	Mars
LYON	CACIB	23	Avril
AMIENS	CACIB	1	Mai
ST BRIEUC	CACIB	8	Mai
ST AMBREUIL	CACS	8	Mai
VITTEL	CACS	22	Mai
DOUAI	CACIB	12	Juin
TRIEST PAYS D'AIX	CACS	19	Juin
MONTPELLIER	CACIB	10	Juillet
PONTINY	CACS	17	Juillet
DIEPPE	CACS	30	Juillet
TOUQUET	CACS	18	Septembre
AVIGNON	CACS	24	Septembre
PONTOISE	CACIB	2	Octobre
POITIERS	CACIB	23	Octobre
METZ	CACIB	6	Novembre
ROUEN	CACIB	4	Décembre

sous réserve d'accord des canines organisatrices
Renseignements : Mme Beauchamps-Dupont
au 03-21-95-67-52

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016
CACS-CACIB
à METZ les 4 - 5 - 6 juin

LA NATIONALE D'ELEVAGE 2016
aura lieu à Vendeuvre-du-Poitou 86380
le samedi 3 juillet 2016

Renseignements : **Mme Magali BOULANGER-BILLAULT**
45 rte de l'Herauderie - lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE
magali.boulangerbillault-cfeml@outlook.fr
tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

INSCRIPTIONS aux expositions sur :
www.cedia.fr

NATIONALE D'ELEVAGE

le 4 JUILLET 2015

à BLEQUIN (62)

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER

juge Mlle DE FRANCE Agnès :

CLASSE OUVERTE MÂLE :

1er Exc. : DUKE VOM SCHNEEBERGLAND
(Dys A) *(ROMEO VOM BERGWALD x BORA VON GRINZING) prod. : ATTIA Yasmina, à M. DEREU D.*

CLASSE OUVERTE FEMELLE :

1er Exc. CACS Meilleur de race : ANKA VOM HELLGRUND
(Dys B) (ENZO VOM ANDEHL x IDA VOM STEENPIEP), prop. et prod. : LEDUC C.

CLASSE CHAMPION FEMELLE :

1er Exc. : DAPHNE AUREUS
(Dys B) (MORRIS MINOR AUS DER STOCKMANNSMUHLE x LUNA VON DER LANGEN WEIDE), prod. : LODERER Franz, à Mme AEBERHARD A.

2ème Exc. : HIKA DU LYS DES ALPES (Dys A)
(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ), prod. : MARCINOWSKI P., à M. RABILLER C.

DAPHNE AUREUS

LANGHAAR

juge Mlle DE FRANCE Agnès :

CLASSE INTERMÉDIAIRE MÂLE :

1er TB : JANGO VOM HUNDEGELAUT
(Dys A) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x SOLOJAGER'S YVETTE), prod. : AEBERHARD R., à M. GUIGAND Y.

CLASSE OUVERTE MÂLE :

1er TB : GIBUS DU DOMAINE DE L'ANCIEN HETRE
(Dys B) (DAX V.D. BRUINE HOEVE x CONNY DU DOMAINE DE L'ANCIEN HETRE), prod. : VAN OS C., à M. VARRIER BAL L.

JUNIOR DE LA SOURCE DU BLEQUIN

CLASSE PUPPY MÂLE :

TP : JUNIOR DE LA SOURCE DU BLEQUIN
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x FAUNA DE LA SOURCE DU BLEQUIN), prod. : BEAUCHAMPS-DUPONT V., à M. MERLIER S.

AP : JACK DE LA SOURCE DU BLEQUIN
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x FAUNA DE LA SOURCE DU BLEQUIN), prod. : BEAUCHAMPS-DUPONT V., à M. SERGEANT

CLASSE INTERMÉDIAIRE FEMELLE :

1er Exc. : JIVA VOM HUNDEGELAUT
(Dys A) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x SOLOJAGER'S YVETTE), prop. et prod. : AEBERHARD R.

CLASSE OUVERTE FEMELLE :

1er Exc.CACS : FAUNA DE LA SOURCE DU BLEQUIN
(Dys A) (KILGUS VOM ALTEN HAFEN x VENUS VOM HUNDEGELAUT), prod. : BEAUCHAMPS-DUPONT V., à M. BEAUCHAMPS DUPONT F.

2ème TB : HAVANE
(Dys B) (ATHOS DE JONCAIT x BALI VOM HUNDEGELAUT), prod. : MORANTIN Dominique, à M. MORIEUX L.

Un grand merci au CFEML pour cette invitation à juger sa Nationale d'Elevage dans le Pas de Calais. Bravo à la famille DUPONT pour l'excellente organisation : un joli site aéré avec des parkings proches, des rings d'une bonne taille et une intendance à la hauteur. Tout était parfait, même le temps, puisque malgré nos craintes, la canicule a évité Bléquin en ce 4 juillet.... Nous sommes arrivés sous une chaleur étouffante, mais un bref orage en début de jugements a permis de rafraichir l'air et la température est alors devenue très agréable.... timing parfait, chapeau bas !

J'ai eu le plaisir de juger les mâles petits münsterländers. Dans les classes donnant droit au CACS, les tailles étaient dans l'ensemble très homogènes, et le lot était assez relevé. J'ai néanmoins remarqué quelques yeux qui gagneraient à foncer et quelques fouets portés un peu gaiement, même si dans l'ensemble, ce dernier défaut n'était pas trop présent. J'ai trouvé quelques chiens avec des ossatures relativement fortes et des poignets un peu faibles : il faut faire attention à ce défaut structurel qui est difficilement compatible avec une journée de travail.

Quel plaisir de trouver plus d'une dizaine de chiens en classe travail ! et cerise sur le gâteau, d'avoir une classe travail de qualité où tous les chiens ont amplement mérité leur qualificatif excellent. Bravo aux éleveurs, propriétaires et dresseurs qui s'investissent dans ce sens. Le CACS et la RCACS reviennent d'ailleurs à cette classe travail, avec notamment la victoire d'un jeune chien de tout juste deux ans, l'avenir est devant lui : souhaitons qu'il devienne un grand reproducteur.

La classe champion était bien connue et toujours à la hauteur avec une excellente présentation. Quant au vétéran, il m'a fait grand plaisir tant par ses qualités morphologiques que par sa très grande forme. Bravo à son propriétaire : le bel état des vétérans est important, il renseigne sur la bonne santé d'une race.

J'ai été un peu déçue par la classe jeune qui constituait un lot beaucoup moins homogène que les précédents. J'ai surtout eu à déplorer beaucoup de chiens "enlevés", à la limite supérieure de la taille et manquant de masculinité, des chanfreins un peu pincés, des yeux clairs et parfois un manque d'ossature. Certes ces sujets juvéniles ont encore tout à prouver et peuvent changer, néanmoins il vous faut être vigilant quant à l'homogénéité de la taille et veiller à garder la solidité de vos "garçons".

Réel plaisir, par contre, que les problèmes de caractère que l'on pouvait trouver il y a quelques années, aient, semble t-il, disparu.... Tous les chiens que j'ai pu examiner étaient sociables et agréables, tant avec les humains qu'avec leurs congénères.... Beaucoup de mâles dans le ring et pas de velléité à chercher des noises au voisin : des excellents caractères de chiens de chasse.

J'ai ensuite participé au Best In Show et ai pu admirer les meilleurs des trois races : la langhaar qui a gagné m'a réellement semblé un joli sujet, et même si sa présentation était faite par sa jeune maîtresse pure amateur, la chienne a montré des allures superbes avec une ligne de dos très tendue et une belle construction. Bravo aussi au jeune Münsterländer qui fait le Meilleur jeune : un très joli sujet d'avenir malgré son jeune âge avec des allures très déliées.

Au plaisir de vous rencontrer sur les rings ou encore mieux sur les terrains cet automne, merci de votre accueil et de votre sportivité.

Nathalie PARENT

CLASSE CHAMPION FEMELLE :

1er Exc. Meilleur de race et d'exposition : GILLA VON HEEK
(Dys B) (WESTFALEN'S CUNO x ANKA VON HEEK), prod. : AMSHOVE à M. DARGENT M.

2ème Exc. : HILKA VOM HUNDEGELAUT
(Dys B)(ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK), prod. : AEBERHARD R., à M. DARGENT M.

CLASSE JEUNE FEMELLE :

1er Exc. : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN
(VIDAR VON DER HAFKESDELL x BRIT UIT DE LANGE JAMMER), prod. : M. J.A VAN VEGGEL, à Mme TEGGIN S.

CLASSE PUPPY FEMELLE :

TP : JAVA DE LA SOURCE DU BLEQUIN
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x FAUNA DE LA SOURCE DU BLEQUIN), prod. : BEAUCHAMPS-DUPONT V., à M. BEAUCHAMPS DUPONT F.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE

juge : Mme PARENT Nathalie

CLASSE INTERMÉDIAIRE

1er Exc. : IRKO DU PARC PROTHON
(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. Mme DRAGONNE J.

2ème Exc. : l'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL), prod. : HELLEQUIN D., à M. HELLEQUIN

3ème Exc. : IRISH DU BOIS D'ECAULT
(Dys B) (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD), prod. : CADET J., à M. TASSART D.

4ème Exc. : JABLO CCXLVIII LES SACRES NUMEROS
(Dys A) (ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS), prod. : DAUVERGNE R., à M. SELLIER T.

TB : ISAC DU TER I'ET TILLEUL
(Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL), prod. : HELLEQUIN D., à M. HANSEN N.

CLASSE OUVERTE

1er Exc. : INOX DE LA LEIMENGRUB
(Dys A) (WINTER VOM FUCHSECK x ANNI DE LA LEIMENGRUB), prod. : GERBER R., à M. BOVIN D.

2ème Exc. : IRON DE BERTRONVAL
(Dys A) *(BARON VOM EULENSTEIN x EPPLA DE WACOURT), prod. : DE FRANCE F-G., à M. FOUILLER J.*

3ème Exc. : JASON DE ROCANCOURT
(GEICO DE ROCANCOURT x DORVAL VOM HUNDEGELAUT), prod. : DELAFONT C., à M. RETOURNE D,

4ème Exc. : IMAC DES DIEUX DE LA CHASSE
(ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX), prod. : RETOURNE D. et T., à M. PETIT C.

Exc. : ZACK VON DER APPELBECKE
(Dys A) (ARKO VOM OVERLEDINGER MOOR x PAULINE VON DER APPELBECKE), prod. : KUHN Rosemarie, à M. Mme PIERRET J.

Exc. : ILLUX
(Dys A) (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE), prod. : CESPEDES Pierre, à M. PIGUET J.

Exc. : HORKAS DES GRANDES VOIVRES
(Dys A) (ARGI DE DONEZTEBE x AXELLE DES GRANDES VOIVRES), prod. : OTTOGALLI C., à M. MARSON A.

Exc. : DALTON VOM HEXENKUPPEN
(Dys A) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES), prod. : BRENUCHON B., à M. HOUSSET C.

Exc. : BOUNTY VOM RAHRINGSUNDERN
(Dys A) (BALU VOM BRAUNGERG x RICKY VON DER APPELBECKE), prop. et prod. : ECKERT J.

Exc. : ICARE DU WASSERWALD
(Dys A) (DOUG DU CLOS DES COOKIES x CHANEL VOM SCHMUTTERTAL), prod. : OBRY Frederic, à M. IGIGABEL A.

TB : IGOR DU WASSERWALD
(Dys A) (DOUG DU CLOS DES COOKIES x CHANEL VOM SCHMUTTERTAL), prod. : OBRY Frederic, à M. BOUCHET J.

TB : JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES
(Dys A) (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE), prod. : CESPEDES David, à M. TAVEL B.

TB : ITRAK DE LA LOUVE AU BOIS
(DALTON VOM HEXENKUPPEN x FUTAIE DE LA DENT DURE), prod. : BERSILLON M., à M. POURCHEZ S.

TB : HORACE DE WACOURT
(Dys A) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. MODENA S.

TB : IXY
(Dys A) (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GROSEILLE DITE GISKA), prod. : LEPERE Denis, à M. DUBUS G.

CLASSE TRAVAIL

1er Exc.CACS : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

(Dys A) (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : HOUSSET C.

2ème Exc.RCACS : FALCO DU CLOS DES COOKIES
(Dys A) (DAG VOM MUNSTERLAND x BRIDGETTE DU CLOS DES COOKIES), prod. : ROOS LAVERGNE G., à M. GRASSI M.

3ème Exc. : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY
(Dys B) (ELTON DE WACOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : MONGRENIER P.

4ème Exc. : IRCO VOM HEXENKUPPEN
(Dys A) (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN), prod. : BRENUCHON B., à M. RACAULT C.

Exc. : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN
(Dys A) (SENIOR DU BOIS DU CRIQUET x BONNIE DE LA FERME SAINT PIERRE), prod. : LEJEUNE C., à M. GABRIEL C.

Exc. : GOST VOM HUNDEGELAUT
(Dys B) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x VITALE VOM HUNDEGELAUT), prod. : AEBERHARD R., à M. DAGNEAUX J.

Exc. : IBO VOM VOSSBERG
(Dys A) (ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE), prod. : MEYER Markus, à Mme AUGER P.

CLASSE CHAMPION

1er Exc.Meilleur de race :

POKER VOM WOLFSBAU
(Dys A) (CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU), prod. : BAU Wolfgang, à M. COLLET N.

CLASSE JEUNE

1er Exc. : JULES DE WACOURT
(ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. MAIRIEAUX M.

2ème Exc. : JAGUAR DU BOIS DU ROTIOT
(POKER VOM WOLFSBAU x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT), prod. : PIERRET J-M., à M. LAPIE J.

3ème Exc. : JUNIOR DU PARC PROTHON
(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. JALLET P.

4ème Exc. : NELSON DU GRES DES FAGNES
(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON), prod. : PINCHEMAIL Loïc, à M. POURBAIX C.

Exc. : JACKO DU DOMAINE DU GRAND MARAIS
(DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX), prod. : HOUSSET C., à M. BOUDRIAUX C.

TB : NAX DU GRES DES FAGNES
(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON), prod. : PINCHEMAIL Loïc, à M. VANDERVIELE .

TB : JARVIS DES ETOILES DE WOODCOCK
(POKER VOM WOLFSBAU x GATI DU VAL COISIN), prod. : COLLET N. & HOFER V., à M. COLLET N.

TB : JAMES 00VII LES SACRES NUMEROS
(ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS), prod. : DAUVERGNE R., à Mme DE LE VINGNE V.

TB : JAGGER DU SENTIER DES BICHES
(GARGOUILLE x HIA), prod. : BOUCHET A. & J-M., à M. IUSO E.

TB : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD), prod. : COLLET N. & HOFER V., à M. GRAFF H.

TB : JOKER
(FALCO VOM HEXENKUPPEN x FETA DU VIEUX CHARBONNIER), prod. : SIMONIN J-P, à M. SIMONIN N.

TB : NELSON
(QUINTUS VON OTTENSTEIN x INDICE), prod. : GREGOIRE D. à LESTRATE P.

TB : JAROD DU SENTIER DES BICHES
(GARGOUILLE x HIA), prod. : BOUCHET A. & J-M. à M. BLONDEAU D.

CLASSE VÉTÉRAN

1er Exc. : DAG VOM MUNSTERLAND
(Dys B) (NERO VOM EUSTERNBACH x INA VOM EULENFELSEN), prod. : LUKE J., à M. POURCHEZ S.

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE

CLASSE INTERMEDIAIRE

juge : M. HUGUENY Claude

1er Exc.RCACS : HEIDI VOM KINDERBACH
(Dys A) (CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE), prod. : ALBERS Klaus, à M. AUGER A.

2ème Exc. : INDIA DU PARC PROTHON
(Dys A) (DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à M. ROMELE C.

3ème Exc. : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS
(Dys A) (JOE DU CLOS DES RENARDS x INES DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. HERBET P.

4ème Exc. : IKEN DES PETITES CAURETTES
(Dys A) (ELTON DE WACOURT x ELFE DU BOIS DU ROTIOT), prod. : BABRON C. et A., à M. Mme PIERRET J.

Exc. : IZORE DU TER I'ET TILLEUL
(Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL), prod. : HELLEQUIN D., à M. HELLEQUIN D.

Exc. : JIPSY DE LA PLAINE FLORISSE
(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE), prod. : JOSIEN R. à COLLET N.

Exc. : INDIA DU BOIS D'ECAULT
(DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD), prod. : CADET J., à M. COMPERE A.

TB : IPI DU BOIS D'ECAULT
(Dys A) (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD), prod. : CADET J., à M. CADET J.

TB : ISYS
(GASCO DIT GRENACHE DU COQUELICOT PICARD x GIGA 220 LES SACRES NUMEROS), prod. : ZIGALDO Gregory, à M. VANDAL J.
TB : JONA DE LA PLAINE FLORISSE
(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE), prod. : JOSIEN Rene, à M. VANHEE M.

CLASSE OUVERTE
juge : M. HUGUENY Claude

1er Exc. : ETOILE VON DER TEUFELSBURG
(Dys A) (BRUTUS VOM JAGSTTAL x ANNIKA VON DER TEUFELSBURG), prod. : BUSS G., à M. HACQUARD P.
2ème Exc. : HANKA VOM HUNDEGELAUT
(Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIVA VOM HUNDEGELAUT), prod. : AEBERHARD R., à Mme BEAUCHAMPS-DUPONT V.
3ème Exc. : INES DE LA MORDOREE DES BOIS
(Dys B) (VICO DU CLOS DES COOKIES x CALINE VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : GALLAIS C.
4ème Exc. : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES
(Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CHLOE DE LA NOUE DES FONTAINES), prod. : CHOISELAT J., à M. CHOISELAT J.
Exc. : ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER
(Dys A) (OTTER VOM TEICHHOF x EBENE DU GOUFFRE DU BERGER), prod. : MARTEL A., à M. ALFARO G.
Exc. : INA DU PARC PROTHON
(Dys A) (DAG VOM MUNSTERLAND x ALFA DE WACOURT), prod. : LABOULLE R., à M. BIZET F.
Exc. : IRMINE DU TER I'ET TILLEUL
(Dys B) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL), prod. : HELLEQUIN D., à M. SAGET H.
Exc. : ISBA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE
(Dys B) (GOSSIP DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE x COQUETTE), prod. : AUGER P., à M. AUGER A.
Exc. : IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS
(Dys A) (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN), prop. et prod. : HOUSSET C.
Exc. : FETA DU VIEUX CHARBONNIER
(Dys A) (BALOU DES DEUX EPERVIERS x DUCHESSE DU VIEUX CHARBONNIER), prod. : PARISOT D., à M. SIMONIN
Exc. : HORCA DE LA PAREIDOISE
(Dys A) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x FANNY DE LA PAREIDOISE), prod. : DEMANGE T., à M. ANTOINE J.
Exc. : HERMINE DES GRANDES VOIVRES
(Dys B) (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES), prod. : OTTOGALLI C., à M. GRASSI
Exc. : HALEY HERTOGIN VAN ACHTER DE DUINEN
(Dys A) (ARGO DE WACOURT x BRIKLA BARONNE VAN ACHTER DE DUINEN), prop. et prod. : FREQUIN J.
Exc. : IDYLLE DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER
(Dys A) (DAG VOM MUNSTERLAND x VERONE DU CLOS DES COOKIES), prop. et prod. : LEY P.
Exc. : CARMEN DU TER I'ET TILLEUL
(Dys A) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x URPHEE DU PASSAGE DE LA NAUX), prop. et prod. : HELLEQUIN D.
Exc. : GAVOTTE DE RABODANGES
(Dys B) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CHUPA CHUPS DE RABODANGES), prop. et prod. : LAFOND S.
TB : GAYA DU COQUELICOT PICARD
(Dys A) (DAG VOM MUNSTERLAND x ADA DU COQUELICOT PICARD), prod. : POURCHEZ S., à M. BONNARD G.
TB : FIDJI DU COQUELICOT PICARD
(DAG VOM MUNSTERLAND x TINA DE WACOURT), prop. et prod. : POURCHEZ S.
TB : HABBY DU PARC PROTHON
(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON), prod. : LABOULLE R., à POURCHEZ S.
TB : HELICE VOM HUNDEGELAUT
(Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIVA VOM HUNDEGELAUT), prod. : AEBERHARD R., à M. SAINTEBARBE E.

CLASSE TRAVAIL
juge : M. HUGUENY Claude

1er Exc.CACS : GACHETTE DE WACOURT
(Dys A) (ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. DE VAINS M.
2ème Exc. : H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS
(Dys B) (FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS), prod. : EHRMINGER A. et A., à Mme EHRMINGER A.
3ème Exc. : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
(Dys A) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES), prod. : BRENUCHON B., à M. HOUSSET C.
4ème Exc. : ISBA DES GRANDES VOIVRES
(Dys A) (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DAIKA DES GRANDES VOIVRES), prop. et prod. : OTTOGALLI C.
Exc. : LAIKA DU CLOS DES RENARDS
(Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS), prod. : RIGA J., à M. DEBAI BRUNIER
Exc. : INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE
(Dys A) (ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX), prod. : RETOURNE D. et T., à M. RETOURNE D.
Exc. : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL
(Dys A) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL), prod. : BOULANGER M., à M. BOUTON L.
Exc. : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE
(Dys A) (ADOC DES GRANDES VOIVRES x DJOUNA DU BOIS DU ROTIOT), prod. : BARBIER J-P., à M. JOSIEN R.
Exc. : EZEL
(Dys A) (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x ALZANE DU BOIS DE RIANCEY), prod. : CHARPENTIER Alain, à M. GERARDIN
TB : IRKA
(Dys A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FELGA VOM HUNDEGELAUT), prod. : THIBOUT Jessy, à M. THOUVENIN R.

CLASSE CHAMPION
juge : Mlle DE FRANCE Agnès

1er Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
(Dys A) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES), prod. : DOLE P. et C., à M. DOLE P.
2ème Exc. : CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS
(Dys A) (GEICO VOM OBERMOSELTAL x RHEA DE LA FORET DES SEIGNEURS), prop. et prod. : EHRMINGER A.
3ème Exc. : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES
(Dys A) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x CISKA), prop. et prod. : CATANIA J.

CLASSE JEUNE
juge Mlle DE FRANCE Agnès

1er Exc. : JEILIA DE LA MOTTE BROUILLARD
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD), prod. : LARCENET J., à M. PINCHEMAIL L.
2ème Exc. : JET SET DE WACOURT
(ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT), prod. : DE FRANCE A., à M. HOCHART J.
3ème Exc. : JAVA OF GAMOIEP'S TEAM
(Dys A) (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x ENNEADES DE LA TOUR DE COUMAIL), prod. : LAIDIN A. & C. à M. RIESSER L.
4ème Exc. : JIPSY DE LA MOTTE BROUILLARD
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD), prod. : LARCENET J., à M. BARRAUD E.
Exc. : JOY CCXL LES SACRES NUMEROS
(Dys D) (ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS), prop. et prod. : DAUVERGNE R.
Exc. : NIXE DU GRES DES FAGNES
(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON), prop. et prod. : PINCHEMAIL L.

Exc. : JUPY DU SENTIER DES BICHES
(GARGOUILLE x HIA), prod. : BOUCHET A. & JM à M. FLACHET C.

Exc. : JANA DU CHENIL VERT
(IBO VOM VOSSBERG x GYPSY DES GRANDES VOIVRES), prod. : CORREGE Alain, à M. MEUNIER J.

TB : JUWEL DU BOIS DU ROTIOT
(POKER VOM WOLFSBAU x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT), prop. et prod. : PIERRET J.

TB : JOLIA DU CLOS DES COOKIES
(DOUG DU CLOS DES COOKIES x FLAVIE DU CLOS DES COOKIES), prod. : ROOS LAVERGNE G., à M. BARROIS J.

TB : JANA DU BOIS DU ROTIOT
(POKER VOM WOLFSBAU x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT), prod. : PIERRET J-M., à Mme SOHIER P.

TB : JAVA
(Dys A) (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EXTRA DU DOMAINE DE LA CASSINE), prod. : PERSON Didier, à M. MONGRENIER P.

Insuf : JADE DU DOMAINE D'ELOISE
(EMIR DU TER I'ET TILLEUL x GAYA DU COQUELICOT PICARD), prod. : BONNARD G. & A., à BONNARD G.

CLASSE VÉTÉRAN
juge : Mlle DE FRANCE Agnès

1er Exc. : ANTHEA DES GRANDES VOIVRES
(Dys A) (VICO DU CLOS DES COOKIES x SAGA DE LA FONTAINE MARGOT), prod. : OTTOGALLI C., à M. DOLE P.

2ème Exc. : BRIKLA BARONNE VAN ACHTER DE DUINEN
(ROMULUS DE LA FORET DES SEIGNEURS x YSKE ROSINA JENT VON BEER'S FREUNDE), prod. : FREQUIN JORDAAN K, à FREQUIN J.

3ème Exc. : COMTESSE HOBLE VAN ACHTER DE DUINEN
(ROMULUS DE LA FORET DE SEIGNEURS x YOKE ROOINA JENT VON BEEN'S FREUNDE), prod. : FREQUIN JORDAAN K, à M. KORREVAAM D.

1er LOT D'AFFIXE : DU TER L'ET TILLEUL à M. et Mme Hellequin

LES 4 PREMIERS DE LA CLASSE OUVERTE FEMELLE

LES 4 PREMIERS DE LA CLASSE TRAVAIL FEMELLE

LES 4 PREMIERS DE LA CLASSE TRAVAIL MÂLE

LES 4 PREMIERS DE LA CLASSE OUVERTE MÂLE

PRÉPARATION TAN

C'est à l'initiative de Janis et Pascale Riga-Boucher que nous avons décidé de préparer le TAN prévu le 18 juillet à Belval, dans les Ardennes.

Il nous est en effet apparu nécessaire de donner au maître un supplément de formation en matière d'éducation canine, pour canaliser la fougue de notre petit Münsterlander qui se devait d'être préparé au mieux pour corriger ses péchés de jeunesse.

C'est ainsi que deux séances furent programmées, les 13 juin et 11 juillet.

Le matin du 13 juin, avec un temps augurant d'une belle journée, nous voilà donc rassemblés au Clos des Renards, à Barbençon (B). Nous fûmes, comme à l'accoutumée, très agréablement reçus par nos hôtes, Janis et Pascale, qui nous donnèrent le programme de la journée. Ce fut très clair : terre le matin, eau l'après-midi. Certain chiens n'ayant pas encore eu l'occasion d'être confrontés à la plume ni à l'eau, il y avait donc un travail de découverte à réaliser.

Les huit équipages maître - chien (et conjoints) ont donc travaillé à terre le matin pour affiner la quête et l'arrêt. Il est agréable de noter que la gente féminine, avec environ 50 % de l'effectif, amènera les vieux machos à réfléchir sur l'intérêt porté par les femmes à notre sport. Quel changement !

Nous avons pu, à cette occasion, apprécier le professionnalisme de Janis qui s'adaptait à chaque caractère et arrivait à en tirer le meilleur, canalisant le fougueux, donnant confiance au timide, apportant à chaque maître son conseil éclairé. Même les chiens qui n'avaient vu que du sanglier jusqu'à présent comprirent très vite ce que l'on attendait d'eux sur la plume.

Après ces exercices matinaux, l'heure aidant, il s'avéra indispensable de nous regrouper pour sacrifier au rituel de l'apéritif et du casse-croute. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés autour d'une table commune, tandis que nos chiens goûtaient un moment de solitude à l'écart des exigences de leurs maîtres. Le beau temps, chaud, contribua à notre bien-être et, pour certain(e)s à quelques coups de soleil.

La démarche pédagogique, initiée le matin, fut mise en œuvre l'après–midi en étang avec, là aussi, l'aide de notre mentor, laquelle fut essentielle à la progression des chiens et de leurs maîtres.

En fin d'après-midi, une récréation dans ce même étang, permit à l'ensemble des chiens présents de se défouler en s'en donnant à cœur joie, avec la participation d'un invité à plumes qui s'était introduit dans le bassin.

Après cela, nous sommes retournés au Clos des Renards pour un rapide débrief au cours duquel nous réglâmes les formalités d'inscriptions.

Le 11 juillet, journée radieuse, fut l'occasion de retrouver les différents acteurs pour une deuxième séance, qui nous permit d'apprécier les évolutions de nos différents compagnons et de constater et apprécier les capacités d'assimilation et d'adaptation de nos chiens.

Forts des enseignements que nous avons reçus, et du travail effectué, nous sommes repartis de cette deuxième journée avec la satisfaction du devoir accompli mais aussi la perception de l'ampleur du travail qui restait à faire, à commencer par le maintien des connaissances acquises.

C'est en tout cas avec beaucoup de reconnaissance que nous remercions Janis et Pascale pour leurs compétences, leur disponibilité, leur sens du « SAV » et leur volonté de faire progresser la race des Petits Epagneuls de Münster.

Tous les participants ont permis que ces journées soient une réussite. Pour notre part, mon épouse et moi-même, avons retenu la convivialité et l'amabilité de l'ensemble des acteurs présents.

Nous pensons également à Didier, mon homonyme, préposé à l'alimentation des « boîtes », dont l'expérience et les conseils nous sont utiles en permanence.

Texte : Didier DERON
Photos : Simon BERNARD

Des journées d'entraînement vont être organisées par vos délégués en 2016 entre le 1er mars et le 14 avril.

- préparation au TAN
- conseils éducation

Prenez directement contact avec votre délégué, journées conviviales assurées !

Ce calendrier au prix de 20 euros + frais de port est disponible auprès de :
André Dupont (andre.dupont-ogez@orange.fr) ou de
Janis Riga (duclosdesrenards@skynet.be)

Une occasion unique pour décrouvrir nos 3 races :
Petit et Grand Epagneul de Munster et Langhaar.

Concours TAN
Belval-Bois-des-Dames

Le 18 juillet 2015, a eu lieu le TAN (Test d'Aptitudes Naturelles) à Belval Bois des Dames.
J'y avais inscrit ma chienne Jeep de la Pareidoise, Petit Münsterlander d'un an, que je destine à chasser principalement le grand gibier. Elle a commencé à découvrir la chasse en battue à l'âge de 5 mois, et n'a encore jamais été chasser en plaine au petit gibier.

Janis et Pascale, les organisateurs du TAN (délégué du CFEML Belgique – Luxembourg et Ardennes françaises) avaient prévu deux journées d'entrainement en préparation à ce TAN du 18 juillet : une en juin et une en juillet, une semaine avant le test.
J'ai participé à une des deux journées d'entrainement, celle du 11 juillet et ce avec mon amie, Lisa Maroteaux, qui elle aussi est propriétaire d'une chienne Petite Epagneul de Münster : Inès, qui chasse uniquement le grand gibier.
Arrivée à 9 h en Belgique chez Janis et Pascale, accueil et prise de connaissance avec les autres participants autour d'un café. Journée répartie en deux temps : la matinée travail sur terre et l'après-midi à l'eau.

Pour ma chienne, l'exercice en plaine était une grande première !
Après plusieurs passages (sur pigeon en boite d'envol pour commencer, une fois que le chien a compris ce qu'on attend de lui, l'exercice se fait avec perdreaux « endormis » comme au TAN), je me suis dit que ce n'était pas gagné pour le TAN car elle ne faisait que bourrer l'oiseau.
Sur les 7 pigeons du matin, (les chiens passent sur deux pigeons chacun à leur tour, une fois tout le monde passé au premier tour, on reprend le premier chien et c'est reparti ….) elle n'avait fait aucun arrêt, alors que certains chiens, au bout du deuxième pigeon, avaient compris qu'il fallait tenir l'arrêt, tout comme Inès, par exemple, la chienne de mon amie Lisa.
Là, Janis m'a dit qu'on stoppait pour elle, histoire de laisser « mûrir » l'exercice dans sa tête et qu'on reprendrait plus tard dans la journée.
Une fois les entrainements du matin terminés, nous sommes allés déjeuner, et nous avons parlé du dressage des chiens, du club, du type de chasse que l'on pratiquait avec nos compagnons, avons rempli les documents pour l'adhésion au CFEML, l'inscription au TAN etc….
Ensuite, une fois l'apéro et le casse-croûte consommés, nous nous sommes rendus sur 2 étangs, un en pente douce pour voir si les chiens n'avaient pas peur de la profondeur et pour habituer progressivement les chiens qui n'avaient jamais eu de contact avec l'eau et ensuite un second étang avec pente plus abrupte.
Dans l'ensemble, tous les chiens ont rapidement été à l'eau d'autant plus qu'il faisait très chaud, pour les plus timides et les novices, Janis les a accompagnés dans l'étang.
Pour ce qui est de ma chienne Jeep, aucun souci pour l'entrainement à l'eau, elle n'a pas hésité à sauter pour aller chercher le canard et l'a rapporté.
A l'issue de cet après-midi « aquatique » nous sommes rentrés chez nos « coaches », Janis a remis des pigeons pour Jeep qui nous a fait un ou deux semblant d'arrêt très très bref suivis d'un saut pour attraper….. Rien de convaincant….un jour d'entrainement c'était trop court pour elle……on ne peut pas faire des miracles et chaque chien évolue à son rythme…
Conclusion de la journée : si je voulais avoir une chance de réussir le TAN , il me restait 6 jours pour entrainer ma chienne sur terre. Si je n'avais pas participé à cet entrainement, je me serais présentée le 18 sans aucune préparation, sans même connaitre le « problème » de Jeep pour l'arrêt et je n'aurais pas obtenu le TEST.

Par le biais d'un ami, j'ai donc obtenu 3 cailles.
Chaque jour, je l'entrainais sur différents terrains (chemins enherbés, champs de luzerne, pâture, jachère…).
J'ai commencé par la prendre en longe, au début elle bourrait, je l'ai donc rappelée, j'allais avec elle sur la caille, je lui disais de ne pas toucher, puis au fur et à mesure elle ne bourrait plus, mais elle se couchait, donc j'allais vers elle, la relevais et la félicitais.

Arrive le jour, « J » le samedi 18 juillet, mon amie Lisa et moi nous rendons à l'Institut Cynégétique François Sommers à Belval-Bois-des-Dames où doit se dérouler le TAN.
Lisa et moi étions très stressées et peu convaincues de réussir étant donné que nos chiennes ne chassent jamais en plaine, il y a de fortes chances pour qu'elles ne marquent pas l'arrêt, ce qui induirait notre élimination !!!

Arrivées sur les lieux, nous sommes accueillies par Janis et Pascale ainsi que par David Pierrard (le Directeur du Domaine), café, jus de fruit, viennoiseries en tout genre nous sont offerts : un accueil à l'image de celui reçu lors de la journée d'entrainement, ensuite départ sur les terrains.
Nous revoyons également les participants qui étaient présents lors de l'entrainement du samedi précédent.
25 chiens inscrits au TAN, nous sommes divisé en 2 groupes (13 et 12), dans mon groupe je suis la 10ème à passer, Jeep est très énervée de voir tous les autres chiens.
Enfin arrive notre tour, c'est le moment de lâcher JEEP, nous la voyons partir au triple galop elle va dire bonjour aux poseurs de perdreaux ainsi qu'aux caméramans (et oui….en plus c'était filmé pour une émission dans le cadre des activités du Domaine de Belval), puis voilà qu'elle part, nez au vent, en quête de l'oiseau.
Soudain, la juge et moi observons que JEEP prend quelque chose dans le nez, elle se bloque soudainement, elle est à l'arrêt, je n'en crois pas mes yeux….
Rapidement, la perdrix décolle, un coup de pétard, puis Jeep suit l'oiseau …..et s'en revient le perdreau en gueule mais toujours bien vivant. L'épreuve sur terre a été très rapide, mon stress s'évacue pour faire place à la joie !

Ensuite, nous sommes appelées pour l'épreuve à l'eau, évidemment Jeep saute mais dépose le canard à 15cm de la rive, dans l'eau, alors qu'elle doit le sortir complètement de l'eau, je la renvoie si tôt avec l'ordre « apporte » et là, à mon grand soulagement, elle prend le volatile et le rapporte sur terre. OUFFFF !!!

Voilà, Lisa et moi étions enfin « libérées » de notre angoisse, nous pensions avoir réussi mais il fallait attendre la remise des résultats pour en être certaines !!!

Rassemblement de tous les participants pour le déjeuner, un buffet froid bienvenu (étant donné la température presque caniculaire) avec en dessert une succulente salade de fruits frais ! Tout le monde papote et fait le bilan du travail de son chien et de cette chouette journée.
Vient enfin la remise des prix avec la proclamation des résultats : 9 chiens sur 25 seulement ont réussi le test, ma chienne JEEP obtient 14/16 et Inès, la chienne de Lisa 13/16

Je suis très fière d'elle et moi car 7 jours avant rien n'était gagné, le travail a payé !!!
Des « récompenses nous ont été offertes (une coupe, un sceau à croquettes, un jouet, des friandises, un produit de soins auriculaire…)
La journée s'est terminée par la confirmation de nos chiennes.
Comme quoi, même des chiens qui chassent le grand gibier peuvent obtenir le TAN, il suffit d'un minimum de préparation ! Je souhaite remercier Janis et Pascale pour l'investissement qu'ils consacrent aux entrainements, leurs conseils et l'accueil reçu lors de ces journées passées avec eux.

Mélanie PHILIPPE

L'Indépendant du Pas-de-Calais
N°29 - Jeudi 16 juillet 2015

Bléquin

18e EXPOSITION NATIONALE D'ÉPAGNEULS DE MUNSTER ET DU LANGHAAR

Un show de stars allemandes à Bléquin

Les 4 et 5 juillet, le club français de l'épagneul de Munster et du Langhaar organisait, au terrain de sport de Bléquin, sa 18e exposition nationale. Pour la première fois, cette exposition annuelle avait lieu dans le Nord-Pas-de-Calais. Trois races de chiens d'arrêt allemands concourraient lors de ce week-end "canin" : le langhaar, le petit et le grand munsterlander. *"C'est un rendez-vous attendu par un grand nombre d'éleveurs professionnels avertis et d'utilisateurs de ces races"*, expliquait André Dupont, délégué régional et trésorier. Le public venu nombreux a pu assister aux différentes épreuves.

Une grande manifestation. Pour l'occasion, 127 chiens venus de toute la France mais aussi d'Europe notamment d'Allemagne, Belgique, Luxembourg, se sont présentés à l'un des trois rings pour obtenir le précieux cacs ouvrant droit au titre de champion de conformité au standard et permettant aux chiens qualifiés "excellent" d'obtenir la cotation 4 : sujet recommandé. Trois juges officiels de la société de la centrale canine prenaient la décision d'attribuer le qualificatif : Claude Hugueny, Agnès De France, Nathalie Parent. Les 98 exposants avaient mis en beauté leurs compagnons à quatre pattes à la robe marron et blanche ou uniformément marron. La commune de Bléquin a chaleureusement accueilli les stars. *"C'est un événement que notre village ne reverra pas demain et dont on va parler dans le monde canin à travers la France !"*, commentait le maire, Jean Gardin.

Le standard et le comportement. L'après-midi, une présentation d'affixe et d'élevage suivie d'une assemblée générale se sont déroulées. Le bureau du club a été renouvelé par moitié. A l'issue du vote, le président sortant, Alexandre Martel a laissé sa fonction à Bernard Brenuchon. En fin de journée, les lauréats ont reçu leur coupe et leur diplôme. Tous se sont vu remettre un "souvenir" de la journée.

La manifestation cynophile s'est poursuivie le dimanche matin avec les tests d'aptitude naturelle, dits "TAN". Deux villageois avaient mis à disposition leur terrain et leur étang pour la réalisation des épreuves. Le comportement et l'aptitude de l'animal ont ainsi été testés. Sur la terre ferme, le chien cherchait un oiseau vivant dissimulé. L'épreuve dans l'eau consistait à "rapporter" une proie en nageant à son maître. André Dupont confiait : *"Ce sont des chiens de toutes les chasses, souples en caractère, très attachés à leur maître"*. L'an prochain, la grande manifestation aura lieu à Vendeuvre du Poitou le 2 juillet.

Les quatre heureux finalistes de la "classe ouverte" !

Résultats : Petit Munsterlander mâle : Ivoire du domaine du grand marais à Christophe Housset de Saint-Aubin. Petit Munsterlander femelle : Cachette de Wacourt à Michel De Vains de Montovilliers. Grand Munsterlander femelle : Anka Vom Hellgrund de Christophe Leduc de Bailleul sur Berthoult. Langhaar femelle : Fauna de la source de Bléquin de Véronique Beauchamps de Bléquin.

PUBLICITES ETALONS

FALCO DU CLOS DES COOKIES

Père : Dag vom Munsterland
Mère Bridgette du clos des Cookies
Né le 20/09/2010 - Dys A - 54 cm - Marron Truité -
COTATION 4 : SUJET RECOMMANDE

M. GRASSI Marc -13 avenue des Amandiers - 13870 ROGNONAS
Tél. : 06 80 18 88 20 mail. : grassimarc@orange.fr

Récompenses obtenues :

Beauté :

Champion International 2015
RACS- Nationale d'Elevage 2015
3ème Excellent Nationale d'Elevage 2014
5 CACIB - 7 CACS - 7 fois Meilleur de Race
1 CACM à l'Exposition de Monté-Carlo

Travail :
TAN 16/16
BICP 1ère catégorie
BCE 1ère catégorie

IBO VOM VOSSBERG

Père : ARKO VOM SPERLINGSHOF
Mère : BIRKA VON DER WASSERMUHLE
Né le 22/03/12 - Dys A - 55 cm - Marron Truité -
COTATION 3 : EXCELLENT

Mme AUGER Patricia - La Sablière cidex 2437
41200 PRUNIERS EN SOLOGNE
Tél. : 06 82 14 13 34 - mail. : contact@sauldraie.com

Récompenses obtenues :

Beauté :
Champion International de Beauté 2015
Champion d'Espagne 2015
NE 2013 : 1er Excellent classe jeune
NE 2014 : 4ème Excellent classe travail
13 CACIB - 16 CACS

Travail :
TAN 15/16
BICP 3ème catégorie
TB en Field gibier tiré

IRKO VOM HEXENKUPPEN

Père : Aco vom der Teufelsburg
Mère : Fiby vom Hexenkuppen
Né le 17/06/13 – Dys A – 55,5 cm – Marron Truité
COTATION 4: SUJET RECOMMANDÉ

M. RACAULT Cyril - 8 lieu dit Brez 86230 ORCHES
Tél. : 06-68-20-04-72
mail. : racault@hotmail.fr

Récompenses obtenues :

Beauté :
4ème Excellent Nationale d'Elevage
1er Excellent 2ème Meilleur Jeune du 7ème groupe
CACS - CACIB à St Brieuc 2015

Travail :
TAN 16/16
VJP 64 points
4ème Exc. Field gibier tiré
4ème TB Field «N»

IRON VOM HEXENKUPPEN

Père : Aco vom der Teufelsburg
Mère : Fiby vom Hexenkuppen
Né le 17/06/13 – Dys A – 53 cm – Marron Truité
COTATION 4 : SUJET RECOMMANDÉ

M. BRENUCHON Bernard - 1. rte de Colmen – 57320 FILSTROFF
Tél: 03 87 37 91 05 b.brenuchon-cfeml@orange.fr

Récompenses obtenues:

Beauté : TITRE
4ème Excellent Nationale d'Elevage classe jeune
CACS BOB à Bar le Duc

Travail :
TAN 15/16
TRIALER
TB en Field G.T.
CACT «N» et RCACT sur Bécasse

M. MARTEL Alexandre
35, rue des Coudriers
51230 Corroy
tél. : 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
amartel@martelsa.com

Mme de FRANCE Eliane
Wacourt
80150 Machiel
tél. : 03 22 23 50 95
agnes.de-france@wanadoo.fr

M. DUPONT André
10 rue des Folles Pensées
62380 Blequin
tél. : 03 21 12 12 45
andre.dupont-ogez@orange.fr

M. HACQUARD Philippe
32 rue de Bonnemarel
27440 Bacqueville
tél. : 02 32 49 16 34
philippe.hacquard@orange.fr

M. DEMANGE Thierry
37 Grand Rue
55160 Parei
tél. : 06 07 38 58 87
flo.demange3@orange.fr

Dr. DESCAMPS Dominique
Lécoussel
35460 St Etienne en Cogles
tél. : 02 99 95 41 17
descamps.bretagne.cfeml@orange.fr

Mme ROOS-LAVERGNE
Géraldine
9 rue des Juifs 67440 Schwenheim
tél. : 03 88 70 14 54
geraldine.lavergne@orange.fr

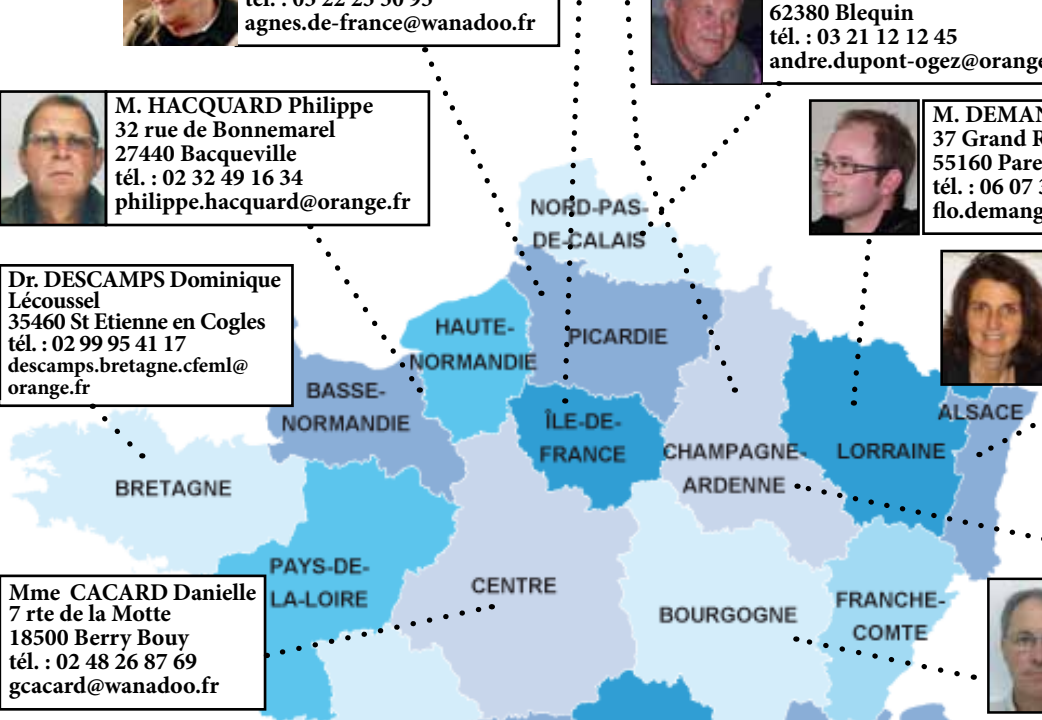

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

Mme CACARD Danielle
7 rte de la Motte
18500 Berry Bouy
tél. : 02 48 26 87 69
gcacard@wanadoo.fr

M. SINET Daniel
19 rue du Terte de Nantou
89240 Pourrain
tél. : 03 86 41 07 52
daniel.claudine.s@orange.fr

Mme BOULANGER Magali
45 rte de l'Hérauderie
86140 Lencloitre
tél. : 06 87 56 31 54
delegation.poitou-charentes.cfeml@outlook.fr

M. JOURNAL Hervé
Millet- 74910 Challonges
tél. : 04 50 77 96 06
06 80 06 53 17
herve.journal62@orange.fr

M. CATANIA Joseph
507 chemin de la Passerelle
84100 Orange
tél. : 04 90 51 64 22
jose.catania@free.fr

Allemagne

M. KLEIN Germain
2 rue de la Ville
67460 Souffelweyersheim
tél. : 06 76 04 43 72
klein.germain@numericable.fr

Belgique

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

responsable photos et site internet

POSTES À POURVOIR : - Midi Pyrénées - Pays de la Loire - Franche Comté - Limousin - Auvergne - Aquitaine -

MEMBRES DU COMITE

PRÉSIDENT

M. Bernard BRENUCHON
1 route de Colmen - 57320 Filstroff
b.brenuchon-cfeml@orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

REVUE-
CURSUS des JUGES

VICE PRÉSIDENTE

Mme Agnès de FRANCE
Wacourt - 80150 Machiel
agnes.de-france@wanadoo.fr
tél. : 03 22 23 50 95

COMMISION D'ELEVAGE
SITE
ELEVAGE-CHIOTS
DYSPLASIES

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès
edescamps.sg-cfeml@orange.fr
tél. : 02 99 95 41 17

ENREGISTREMENTS RESULTATS
COTATIONS- HOMOLOGATIONS des TITRES

TRÉSORIER

M.André DUPONT
10 rue des Folles Pensées-62380
Blequin
andre.dupont-ogez@orange.fr
tél. : 03 21 12 12 45

COMMISSION JURIDIQUE
ADHESIONS
CARTES ADHERENTS

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Mme Magali BOULANGER

45 rte de l'Herauderie - lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE

magali.boulangerbillault-cfeml@outlook.fr
tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

COMMISION D'UTILISATION

TRÉSORIER ADJOINT

M. Xavier DEVOS
39 Rotonde des Jacinthes
59143 Watten
dx59@orange.fr
tél. : 03 21 88 11 84
06 75 34 59 05

LISTING ADHERENTS
MOT DE PASSE ACCES SITE

Mme Véronique BEAUCHAMPS

4 rue Potier
62380 Blequin
veronique_beauchamps
@orange.fr
tél. : 03-21-95-67-52

CALENDRIER
EXPOSITIONS
SPÉCIALES

M. Ludovic BOUTON

6 rue du Champ de foire
18330 Nancay
hopra.ludo@free.fr
tél. : 06 21 81 75 02

M. Pascal DOLE

7 rue de Belval
80250 Thory
pascal.dole@neuf.fr
tél. : 03-22-35-01-27

M. Hervé JOURNAL

143 chemin de Millet
74910 Challonges
herve.journal62@orange.fr
tél. : 04 50 77 96 06

Responsable :
- des DELEGATIONS
- du CALENDRIER
des EPREUVES de
TRAVAIL

M. Serge POURCHEZ

15 rue Jean Mermoz
80300 Warloy Baillon
serge.pourchez@sfr.fr
tél. : 03 22 40 40 98

M. Lionel REISSER

1 rue Général Leclerc
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

Président d'honneur et fondateur du CFEML :
M. Raymond OHL

Membres d'honneur :
Mme Yvonne BOULANGER
Mme Eliane de FRANCE
M. Pierre NEFF

PERFORMANCE

Une énergie nouvelle pour booster le potentiel des chiens de sport et de travail.

Avec la sélection génétique, l'éducation et l'entraînement, la Nutrition est un des facteurs-clés qui conditionnent la performance des chiens de sport et d'utilité. De récentes études ont démontré qu' une Nutrition sur-mesure ne pouvait se baser sur la seule activité : d'autres paramètres, comme l'intensité et la durée de l'exercice, le climat et la condition corporelle du chien doivent entrer en ligne de compte pour moduler sa consommation énergétique.

ROYAL CANIN lance le nouveau programme nutritionnel Energy :

- **ENERGY 4300** et **ENERGY 4800** peuvent aujourd'hui être prescrits **en alternance**, selon les besoins spécifiques liés à l'intensité de l'activité du chien et à la période de consommation, sans entraîner de troubles digestifs.

- Riches en énergie rapidement disponible et très concentrés pour éviter la surcharge digestive, ils ont été reformulés pour garantir **une digestibilité optimale**, grâce à des protéines de haute valeur biologique, sélectionnées pour leur pouvoir d'assimilation supérieur à 95%.

Une bi-énergie modulable.

ACTIVITY BOOSTER
RÉSISTANCE À L'EFFORT + IMPROVED PEAK EFFICIENCY

Scrupuleusement rationné et hautement valorisé, le programme **Energy** contribue à améliorer la résistance à l'effort et la performance globale des chiens de sport et de travail.

Pour connaître le point de vente le plus proche :
N° Vert 0 800 41 51 61 ou www.royalcanin.fr

ROYAL CANIN
CYNOTECHNIC HEALTH NUTRITION

wonderful - Crédit photo : Alain DAMPERAT - Juillet 2005